Les GREAT Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 58 Vol. 2 " Réfléchir à changer " Octobre – Décembre 2016

Mali

La typologie du travail

Massa COULIBALY et Boubacar BOUGOUDOGO

BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax. (223) 20 28 76 95 Email. great@greatmali.net

Table des matières

Résumé 1

Introduction 1

1. Classification du travail 2

1.1. Travail domestique 5
1.1.1. Travail domestique non rémunéré 7
1.1.2. Travail domestique rémunéré 8
1.2. Travail indépendant 9
1.2.1. Travail indépendant agricole 11
1.2.2. Travail indépendant non agricole 13
1.3. Travail salarié 15
1.3.1. Travail salarié formel 18
1.3.2. Travail salarié informel 20
1.4. Travail des enfants 22

2. Caractéristiques du travail 24

2.1. Conditions de travail 24
2.1.1. Forme de rémunération 24
2.1.2. Contrat de travail 26
2.1.3. Durée de travail 28
2.1.4. Précarité de l'emploi 30
2.1.5. Catégories socioprofessionnelles 32
2.2. Emploi secondaire et emploi informel 33
2.2.1. Pluriactivité 33
2.2.2. De l'emploi informel 35
2.3. Relations de travail 37
2.3.1. Couverture sociale 37
2.3.2. Dialogue social 38
2.3.3. Promotion du capital humain 40
2.4. Risques professionnels 43
2.4.1. Pénibilité de l'emploi 43
2.4.2. Dangerosité de l'emploi 44
2.4.3. Harcèlement sexuel sur le lieu de travail 45
2.4.4. Discrimination 46

3. Déterminants du type de travail 47

3.1. Déterminants de l'emploi 47
3.2. Modélisation économétrique de la probabilité d'exercer un type de travail 48

Conclusions 51

Références bibliographiques 52

Résumé

Les données de l'EMOP 2014 permettent d'estimer à environ 5.5 millions d'individus, le nombre d'actifs occupés, soit un taux d'emploi de 68% des maliens âgés de 15-64 ans. Le taux de salariat n'est que de 4% des 6 ans et plus, soit 6% pour les actifs de 15 ans et plus ainsi que pour les 15-64 ans, c'est dire combien le salariat est encore faible au Mali, c'est dire aussi combien prédomine encore le statut de travailleur indépendant, surtout agricole.

Le peu d'emploi salarié est en outre à dominance informelle. Aussi n'y a-t-il au Mali que 182 mille salariés formels sur les 518 mille salariés, salariat formel dominé par les plus de 35 ans, ce qui en exclut une bonne partie de la jeunesse parce que son rythme de progression est nettement en deçà du taux d'arrivée de ces jeunes, y compris les plus diplômés, sur le marché du travail.

Les caractéristiques particulières du marché malien du travail comprennent, entre autres, la prédominance de la rémunération du travail au bénéfice ou à la vente, l'absence de contrat sinon un contrat verbal, la précarité de l'emploi en terme d'emploi majoritairement irrégulier, la pluriactivité des actifs, l'informalité grandissante, l'absence de couverture sociale des travailleurs et la faiblesse des organes de dialogue social sur le lieu de travail, le peu d'opportunité de promotion du capital humain et l'existence d'un certain de nombre professionnels auxquels font face les travailleurs.

L'analyse multivariée de l'occupation d'un emploi a permis de régresser le statut de travail (indépendant, agricole ou non agricole, salarié informel, salarié privé formel et salarié public formel) sur un ensemble de facteurs dont les plus déterminants auront été le milieu de résidence, l'âge et le sexe de l'individu et quelque le décile de revenu du ménage. Le modèle élaboré à cet effet prédit plus correctement l'occupation d'en emploi salarié informel que le classement erroné de non salariés informels dans ce statut de salariés informels.

Introduction

Le présent rapport se propose d'établir la typologie du travail sur la base des données de l'enquête nationale EMOP 2014. Cette typologie se décline en classification du travail, allant du travail domestique (rémunéré ou non) au travail salarié en passant par le travail indépendant (agricole et non agricole) ainsi que le travail des enfants. A cette classification est associée la caractérisation du travail en termes de conditions de travail, de l'emploi secondaire et de l'emploi informel, de relations industrielles ou de travail et

de risques professionnels tels qu'ils se dégagent des données d'enquête. A la suite de ces deux sections, on procède à la construction d'un modèle logistique multinomial de la probabilité d'occuper tel ou tel emploi non sans présenter au préalable les principaux déterminants d'une telle probabilité.

1. Classification du travail

Les caractéristiques du travail, que les travailleurs soient du secteur marchand ou de la fonction publique, doivent être définies avec précaution et sous certaines conditions. Ainsi, l'INSEE (2014) procède à une classification entre "inactif" et "actif occupé" ainsi que "chômeur". Une personne "inactive" est définie comme une personne qui n'est ni actif occupé ni chômeur (jeunes scolaires, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler). A l'inverse, un actif occupé désigne une personne âgée de 15 ans ou plus ayant travaillé (même une heure) au cours d'une semaine de référence, ou pourvue d'un emploi mais qui en est temporairement absente. C'est ainsi que les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail sont des actifs occupés. Enfin, le chômeur indique une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions, à savoir:

- être sans emploi (i.e. ne pas avoir travaillé, même une heure) durant une semaine de référence
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Pour évaluer le marché du travail, on utilise le concept de taux d'emploi qui "n'est pas une mesure évidente, spontanée, de la situation du marché du travail" (Raveaud, 2006). Néanmoins, ce concept a aussi bien l'avantage de compléter le taux de chômage que de justifier par la pérennité des systèmes de protection sociale et l'équilibre des comptes publics.
Ainsi, l'Union européenne fixe comme objectif en la matière un taux d'emploi de 70%, taux que seulement 4 pays atteignent (dont le Danemark, 76% et l'Angleterre, 72%) et 15 nettement en deçà de cette barre (e.g. France, 62% et Italie, 58%).

De façon générale, la typologie du travail peut être décrite selon les modes de mise au travail (travail libre, salarié ou forcé) et le type d'activité (marchand ou non marchand). On distinguera ainsi le travail indépendant du travail salarié, les deux constituant le travail rémunéré i.e. l'emploi. Ce dernier exclurait le travail domestique non rémunéré et le travail forcé sous forme de corvées voire d'esclavage.

Tableau 1. Typologie du travail

		Mode de mise au travail		
		Travail libre	Travail salarié	Travail forcé
Type d'activités	Activités non marchandes	Travail domestique	**Salariés des administrations/ménages**	Esclavage, corvées
	Activités marchandes	**Travail indépendant**	**Salariés des entreprises**	
		Travail rémunéré = emploi		

Source: Economie du Travail, 2012

A son tour, l'emploi peut être sérié en emploi formel et informel, chacune de ces formes pouvant être répartie entre catégories socioprofessionnelles et secteur d'activité, lequel secteur peut être à son tour formel ou informel. Les données de l'EMOP 2014 permettent d'estimer à environ 5.5 millions le nombre d'actifs occupés, avec une prédominance rurale (77% de cet effectif), Bamako et le reste du milieu urbain se partageant presque égalitairement le quart de la population active occupée, soit un taux d'emploi de 68% des maliens âgés de 15-64 ans, sous-emploi compris. Trois classes d'âge se partagent tout aussi presque égalitairement les 9 dixièmes de l'emploi total, les 15-24 ans (pour 27%), les 25-35 ans (pour 31%) et les 41-64 ans (pour 30%). C'est dire que les 36-40 ans et les plus de 64 ans représentent à peine 10% du marché total. Les femmes sont légèrement sous représentées comparativement aux hommes, 46% de l'emploi contre 56%. Il n'y a presque pas d'inégalité par décile de revenu des ménages. Il y a par contre une nette dominance des analphabètes, liée à leur poids important dans la population active et dans la population du Mali plus généralement.

Tableau 2. La situation des actifs occupés

		Total
Strate	Bamako	647 836
	Autre urbain	594 453
	Rural	4 251 985
Décile de revenu	D1	434 792
	D2	531 670
	D3	518 538
	D4	560 789
	D5	567 192
	D6	558 506
	D7	566 605
	D8	571 928
	D9	569 752
	D10	614 502
Sexe	Homme	2 957 495
	Femme	2 536 780
Age	15 - 24 ans	1 494 703
	25 - 35 ans	1 697 847
	36 - 40 ans	652 826
	41 - 64 ans	1 648 898
Fréquentation scolaire	N'a jamais fréquenté l'école	4 059 359
	Ne fréquente plus l'école	1 267 096
	Fréquente toujours l'école	167 819
Education	Aucun niveau	4 063 510
	Maternel	7 057
	Fondamental 1	780 341
	Fondamental 2	389 019
	Secondaire	176 977
	Supérieur	77 370
Diplôme	N'a pas été à l'école	4 059 359
	Aucun diplôme	1 077 853
	DEF	101 578
	CAP	65 594
	BT	92 432
	BAC	20 811
	BTS/DEUG	19 721
	Licence	46 639
	Master	4 345
	Doctorat	5 942
Total		**5 494 274**

Source: EMOPP 2014

Les mêmes données EMOP (2014) permettent d'estimer à plus de 400 mille le nombre de seniors (les plus de 64 ans), soit 70% de cette sous-population. Les seniors occupés le sont plus en milieu rural, dans les activités domestiques (9 emplois sur 20) et agricoles (plus de la moitié). Le travail des seniors est caractérisé par la ruralité, l'analphabétisme, l'informalité et la masculinité de l'emploi (à l'exception du travail domestique). Leur salariat se recrute plus dans les ménages de déciles supérieurs de revenu, soit la couche supérieure de la classe moyenne, déciles 8 et 9 et la classe riche, décile 10.

Tableau 3. Travail des plus de 64 ans (en % et effectif total)

		Domestique	Indépendant agricole	Salarié
Strate	Bamako	7	8	24
	Autre urbain	11	8	10
	Rural	82	84	66
Décile de revenu	D1	6	7	
	D2	8	10	
	D3	10	8	2
	D4	15	10	
	D5	10	11	1
	D6	12	13	
	D7	9	12	33
	D8	11	11	25
	D9	10	10	15
	D10	9	11	23
Sexe	Homme	36	70	100
	Femme	64	30	
Fréquentation scolaire	N'a jamais fréquenté l'école	96	94	72
	Ne fréquente plus l'école	4	6	28
	Fréquente toujours l'école	0	0	
Education	Aucun niveau	96	94	72
	Fondamental 1	3	5	10
	Fondamental 2	0	0	
	Secondaire	1	1	11
	Supérieur		0	7
Informalité	Secteur informel	100	100	73
	Secteur formel	0	0	27
Total		**203 018**	**227 463**	**7 770**

Source: EMOPP 2014

1.1. Travail domestique

Au total, le travail domestique concerne 55% de l'ensemble des 6 ans et plus au Mali. C'est un effectif de 7 millions d'individus sur les près de 13 millions d'individus âgés de 6 ans et plus. Il est essentiellement pratiqué par les femmes qui ont un taux de 79% des femmes âgées de 6 ans et plus contre seulement 30% des hommes de la même tranche d'âge. Il est en outre légèrement plus rural qu'urbain avec plus de 10 points de pourcentage d'écart entre le milieu rural et le district de Bamako.

Tableau 4. Situation du travail domestique (en % et milliers)

		Travail domestique			Total des
		Effectif	%	Taux	6 ans et plus
Strate	Bamako	781	11	46%	1 710
	Autre urbain	898	13	54%	1 666
	Rural	5 493	77	57%	9 594
Sexe	Homme	1 913	27	30%	6 324
	Femme	5 260	73	79%	6 646
Age	6 - 14 ans	1 813	25	42%	4 305
	15 - 24 ans	1 730	24	63%	2 729
	25 - 35 ans	1 608	22	70%	2 305
	36 - 40 ans	564	8	68%	827
	41 - 64 ans	1 255	17	58%	2 182
	plus de 64 ans	203	3	33%	623
Education	Aucun niveau	4 873	68	59%	8 205
	Fondamental 1	1 553	22	48%	3 216
	Fondamental 2	557	8	52%	1 074
	Secondaire	144	2	44%	328
	Supérieur	47	1	32%	148
Total		**7 174**	**100**	**55%**	**12 971**

Source: EMOPP 2014

Au total, le taux de travail domestique augmente avec l'âge jusqu'à 35 ans puis décroît. Ainsi, il passe de 42% pour les 6-14 ans à 70% pour les 25-35 ans en passant par 63% pour les 15-24 ans. En valeur absolue, la classe d'âge des 6-14 ans (1.8 millions de travailleurs domestiques) est suivie respectivement par la classe des 15-24 ans (1.7) et la classe des 25-35 ans (1.6). Ainsi, en termes d'effectifs absolus, les plus jeunes fournissent les plus gros contingents de travailleurs domestiques, 72% ont 35 ans et moins. Par niveau d'éducation, le taux de travail domestique diminue en passant d'aucun niveau au fondamental 1 puis augmente au fondamental 2 pour ensuite diminuer continuellement au secondaire puis au supérieur. En termes absolus, les analphabètes représentent les deux tiers des travailleurs domestiques (4.87 millions)

La situation est légèrement différente au regard de l'activité principale du travailleur domestique (ainsi que du secteur dans lequel est classée cette activité principale) et au regard aussi de la taille de l'entreprise où cette activité principale est exercée. D'abord sur les 7 millions de travailleurs domestiques, 4 millions exercent une autre activité principale, les 3 autres millions ayant le travail domestique comme activité principale voire exclusive, que ce travail soit rémunéré ou non. Comme il fallait s'y attendre, le personnel de maison exerce principalement du travail domestique, 63% de taux d'exercice, mais curieusement, le taux est quasiment le même pour les travailleurs exerçant dans les entreprises privées, 62% d'entre eux sont concernés par les activités domestiques. Les moins impliqués par contre sont les travailleurs de l'administration publique, des entreprises publiques et

ceux exerçant dans les organisations de la société civile (entre 38 et 43% contre une moyenne nationale de 62%). Les services non marchands et l'industrie sont les deux secteurs d'activités qui détachent quelque peu des corvées domestiques tout comme les entreprises de plus de 50 employés.

Tableau 5. Situation du travail domestique par activité (en % et milliers)

		Travail domestique			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Activité principale	Administration publique	45	1	38%	117
	Entreprise publique	15	0	43%	36
	Entreprise privée	2 901	70	62%	4 665
	Entreprise associative/ONG	37	1	42%	87
	Organisme international	1	0	53%	1
	Personnel de maison	1 141	28	63%	1 823
Secteur d'activité	Agriculture	2 980	72	63%	4 693
	Industrie	258	6	53%	490
	Service marchand	663	16	60%	1 102
	Service non marchand	237	6	54%	443
Taille de l'entreprise	1 personne (auto-emploi)	1 235	30	74%	1 657
	2-5 personnes	1 789	43	57%	3 119
	6-10 personnes	739	18	58%	1 278
	11-50 personnes	304	7	61%	495
	plus de 50 personnes	11	0	44%	25
Total		**4 139**	**100**	**62%**	**6 729**

Source: EMOPP 2014

1.1.1. Travail domestique non rémunéré

La quasi-totalité du travail domestique est sans rémunération (99.7%). Il est de 100% pour tous les actifs qui ont une autre activité principale, chez les élèves ainsi que chez tous ceux qui ont le niveau secondaire d'éducation au moins. Il en est de même pour les ménages des premier et quatrième déciles de revenus, soit tous des ménages pauvres. Les taux de travail domestique gratuit sont différenciés selon la strate, le sexe, les classes d'âge et le niveau d'éducation. Ainsi, les taux les plus élevés s'observent en milieu rural, chez les femmes, les 15-40 ans (la population jeune au sens du Mali) ainsi que chez les analphabètes. Le taux total est le même que celui du travail domestique tout court, qu'il soit ou non rémunéré compte tenu justement du poids écrasant de la gratuité dans l'activité domestique (études, entretien de maison, cuisine, recherche de bois, corvée d'eau, garde des enfants et personnes malades, réparations diverses, etc.).

Tableau 6. Situation du travail domestique non rémunéré (en % et milliers)

		Travail domestique non rémunéré			Total des 6 ans et plus
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	773	11	45%	1 711
	Autre urbain	897	13	54%	1 666
	Rural	5 486	77	57%	9 594
Sexe	Homme	1 903	27	30%	6 325
	Femme	5 253	73	79%	6 646
Age	6 - 14 ans	1 812	25	42%	4 305
	15 - 24 ans	1 720	24	63%	2 729
	25 - 35 ans	1 604	22	70%	2 305
	36 - 40 ans	563	8	68%	827
	41 - 64 ans	1 254	18	58%	2 182
	plus de 64 ans	203	3	33%	623
Education	Aucun niveau	4 860	68	59%	8 205
	Fondamental 1	1 550	22	48%	3 216
	Fondamental 2	555	8	52%	1 074
	Secondaire	144	2	44%	328
	Supérieur	47	1	32%	148
Total		**7 156**	**100**	**55%**	**12 791**

Source: EMOPP 2014

La situation est la même quand on observe les travailleurs domestiques au regard de leurs activités principales différentes de ce qui se fait à domicile.

Tableau 7. Situation du travail domestique non rémunéré par activité (en % et milliers)

		Travail domestique non rémunéré			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Activité principale	Administration publique	45	1	38%	117
	Entreprise publique	15	0	43%	36
	Entreprise privée	2 901	70	62%	4 665
	Entreprise associative/ONG	37	1	42%	87
	Organisme international	1	0	53%	1
	Personnel de maison	1122	27	62%	1 823
Secteur d'activité	Agriculture	2 974	72	63%	4 693
	Industrie	258	6	53%	490
	Service marchand	661	16	60%	1 102
	Service non marchand	228	6	51%	443
Total		**4 121**	**100**	**61%**	**6 729**

Source: EMOPP 2014

1.1.2. Travail domestique rémunéré

A l'opposé du travail domestique gratuit, le travail domestique rémunéré concerne une part négligeable de la population, 18'137 individus au total. Ceux-ci sont majoritairement jeunes, non scolarisés ou déscolarisés. Le taux moyen n'est que de 0.3%, avec près de deux fois plus à Bamako et chez les 15-24 ans. Naturellement, tous les domestiques avec rémunération sont des employés de maison.

Tableau 8. Situation du travail domestique rémunéré (en % et milliers)

		Travail domestique rémunéré			Effectif
		Effectif	%	Taux	total
Strate	Bamako	9	50	0.5%	1 711
	Autre urbain	2	11	0.1%	1 666
	Rural	7	39	0.1%	9 594
Sexe	Homme	10	56	0.2%	6 325
	Femme	8	44	0.1%	6 646
Age	6 - 14 ans	2	11	0.0%	4 305
	15 - 24 ans	10	56	0.4%	2 729
	25 - 35 ans	4	22	0.2%	2 305
	36 - 40 ans	1	6	0.1%	827
	41 - 64 ans	1	6	0.0%	2 182
	plus de 64 ans	0	0	0.0%	623
Fréquentation scolaire	Jamais fréquenté	13	72	0.2%	7 859
	Ne fréquente plus	5	28	0.2%	1 875
	Fréquente toujours	0	0	0.0%	3 237
Education	Aucun niveau	13	72	0.2%	337
	Fondamental 1	3	17	0.1%	3 216
	Fondamental 2	2	11	0.2%	1 074
	Secondaire	0	0	0.0%	328
	Supérieur	0	0	0.0%	148
Type d'entreprise	Administration publique	0	0	0.0%	117
	Entreprise publique	0	0	0.0%	36
	Entreprise privée	0	0	0.0%	4 665
	Entreprise associative/ONG	0	0	0.0%	87
	Organisme international	0	0	0.0%	1
	Personnel de maison	18	100	1.0%	1 823
Taille de l'entreprise	1 personne (auto-emploi)	5	28	0.3%	1 657
	2-5 personnes	5	28	0.2%	3 119
	6-10 personnes	4	22	0.3%	1 278
	11-50 personnes	4	22	0.8%	495
	plus de 50 personnes	0	0	0.0%	25
Secteur d'activité	Agriculture	5	28	0.1%	4 693
	Industrie	1	6	0.1%	490
	Service marchand	3	17	0.2%	1 102
	Service non marchand	9	50	2.1%	443
Total		**18**	**100**	**0.3%**	**6 729**

Source: EMOPP 2014

1.2. Travail indépendant

Les résultats de l'enquête permettent d'isoler le travail indépendant. En effet, les travailleurs indépendants sont estimés à 6.2 millions, soit 48% de l'effectif total des 6 ans et plus. La plupart des travailleurs indépendants se retrouvent en milieu rural avec une part du total de 84% contre 9% en autre urbain et 7% à Bamako. On observe très peu de variations en analysant cette population par décile de revenu. Enfin, l'on remarque une dominance

masculine sur ce segment de marché du travail avec un taux de 54% contre 46% pour les femmes.

Tableau 9. Situation du travail indépendant par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Travailleur indépendant			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	448	7	26%	1 711
	Autre urbain	526	8	32%	1 666
	Rural	5 238	84	55%	9 594
Décile de revenu	D1	545	9	43%	1 258
	D2	663	11	54%	1 237
	D3	672	11	57%	1 184
	D4	708	11	55%	1 297
	D5	694	11	54%	1 279
	D6	666	11	52%	1 283
	D7	652	10	50%	1 314
	D8	610	10	46%	1 333
	D9	539	9	40%	1 337
	D10	462	7	32%	1 449
Sexe	Homme	3 358	54	53%	6 325
	Femme	2 854	46	43%	6 646
Total		**6 212**	**100**	**48%**	**12 971**

Source: EMOPP 2014

Répartis par classe d'âge, l'on remarque une plus grande dominance des "adultes" avec un effectif de plus de 3 millions sur les 6.2 millions de travailleurs indépendants, soit 49%, avec respectivement 25% et 24% pour les classes d'âge 25-35 ans et 41-64 ans. L'on observe également que les plus forts taux de travailleurs indépendants sont de la tranche d'âge 25-64 ans (avec successivement 71% pour la classe 36-40; 69% pour celle des 41-64 ans et enfin 66% pour celle des 25-35 ans). Enfin, le travail indépendant est marqué par l'analphabétisme, le faible niveau scolaire, la forte présence de l'agriculture et du secteur informel. Ainsi, seuls 10 milliers de titulaires de licence comme diplôme sont recrutés dans ce milieu sur un total de plus de 6 millions d'individus.

Tableau 10. Situation du travail indépendant par âge et éducation (en % et milliers)

		Travailleur indépendant			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Age	6 - 14 ans	982	16	23%	4 305
	15 - 24 ans	1 384	22	51%	2 729
	25 - 35 ans	1 529	25	66%	2 305
	36 - 40 ans	584	9	71%	827
	41 - 64 ans	1 504	24	69%	2 182
	Plus de 64 ans	227	4	37%	623
Fréquentation scolaire	Jamais fréquenté	4 800	77	61%	7 859
	Ne fréquente plus	1 037	17	55%	1 875
	Fréquente toujours	375	6	12%	3 237
Education	Aucun niveau	4 806	77	61%	7 868
	Maternel	21	0	6%	337
	Fondamental 1	1 009	16	31%	3 216
	Fondamental 2	310	5	29%	1 074
	Secondaire	49	1	15%	328
	Supérieur	17	0	11%	148
Diplôme	N'a pas été à l'école	4 800	77	61%	7 859
	Aucun diplôme	1 282	21	30%	4 310
	DEF	64	1	20%	323
	CAP	22	0	17%	132
	BT	19	0	13%	139
	BAC	10	0	16%	61
	BTS/DEUG	5	0	10%	53
	Licence	10	0	12%	81
	Master	0	0	1%	7
	Doctorat	1	0	9%	7
Total		**6 212**	**100**	**48%**	**12 971**

Source: EMOPP 2014

1.2.1. Travail indépendant agricole

Au total, près de trois quarts des travailleurs indépendants sont des indépendants agricoles avec des taux d'agricoles parmi les indépendants de 85% en milieu rural et 33% dans les communes urbaines autres que celles de Bamako. Seulement, 2% des travailleurs indépendants sont agricoles dans la capitale. L'on observe très peu de variation des taux d'indépendants agricoles dans le total des indépendants par décile de revenu sauf pour le décile 10 où seulement 28% des indépendants sont des indépendants agricoles.

Tableau 11. Situation du travail indépendant agricole par strate, sexe et décile

		Indépendants agricoles			Total indépendants
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	7	0	2%	448
	Autre urbain	175	4	33%	526
	Rural	4 477	96	85%	5 238
Sexe	Homme	2 624	56	78%	3 358
	Femme	2 035	44	71%	2 854
Décile	D1	503	11	92%	545
	D2	603	13	91%	663
	D3	579	12	86%	672
	D4	623	13	88%	708
	D5	575	12	83%	694
	D6	514	11	77%	666
	D7	475	10	73%	652
	D8	385	8	63%	610
	D9	273	6	51%	539
	D10	130	3	28%	462
Total		**4 660**	**100**	**75%**	**6 212**

Source: EMOPP 2014

Par classe d'âge, l'on remarque une plus grande dominance des jeunes de 35 ans au plus avec un effectif de plus de 3.06 sur les 4.66 millions d'indépendants agricoles, soit 65% de l'effectif total des indépendants agricoles. L'on observe également que les plus fortes proportions d'indépendants agricoles dans la population des indépendants sont parmi les moins de 15 ans (avec toutefois un très faible effectif absolu, moins d'un million d'enfants) suivis des 15-24 ans puis des 25-35 ans. Enfin, les plus grands effectifs d'indépendants agricoles sont aussi sans niveau d'enseignement ou n'ayant jamais fréquenté l'école.

Tableau 12. Situation du travail indépendant agricole par âge et éducation

		Indépendant agricole			Total
		Effectif	%	Taux	indépendants
Age	6 - 14 ans	869	19	88%	982
	15 - 24 ans	1 100	24	79%	1 384
	25 - 35 ans	1 087	23	71%	1 529
	36 - 40 ans	399	9	68%	584
	41 - 64 ans	1 051	23	70%	1 504
	Plus de 64 ans	154	3	68%	227
Fréquentation scolaire	N'a jamais fréquenté l'école	3 757	81	78%	4 800
	Ne fréquente plus l'école	593	13	57%	1 037
	Fréquente toujours l'école	309	7	82%	375
Niveau d'éducation	Aucun niveau	3 760	81	78%	4 806
	Maternelle	17	0	80%	21
	Fondamental 1	706	15	70%	1 009
	Fondamental 2	160	3	52%	310
	Secondaire	13	0	27%	49
	Supérieur	4	0	21%	17
Diplôme obtenu	N'a pas été à l'école	3 757	81	78%	4 800
	Aucun diplôme	859	18	67%	1 282
	DEF	26	1	41%	64
	CAP	6	0	29%	22
	BT	4	0	23%	19
	BAC	4	0	38%	10
	BTS/DEUG	0	0	7%	5
	Licence	2	0	22%	10
	Master	0	0	0%	0
	Doctorat	0	0	41%	1
Total		**4 660**	**100**	**75%**	**6 212**

Source: EMOPP 2014

1.2.2. Travail indépendant non agricole

L'effectif des travailleurs indépendants non agricoles est estimé à 1.55 millions d'individus au total, soit 25% des 6.2 millions de travailleurs indépendants. Sur cet effectif, 49% sont du milieu rural, 28% de Bamako et 23% pour le reste du milieu urbain. Le plus fortes proportions d'indépendants non agricoles dans la population des indépendants sont observées à Bamako puis dans les autres communes urbaines, ce qui fait de ce type de travail un travail proportionnellement plus urbain que rural. Il y a légèrement plus de femmes que d'hommes et le travail indépendant féminin est relativement plus non agricole que celui masculin (29% de taux contre 22%). Il faut enfin noter que les travailleurs indépendants non agricoles sont proportionnellement plus dans les déciles supérieurs qu'inférieurs avec aussi des taux de non agricoles parmi les indépendants tout autant plus importants le long de l'échelle des déciles. Le travail indépendant non agricole serait un moyen de lutte contre la pauvreté.

Tableau 13. Situation du travail indépendant non agricole par strate et sexe

		Indépendant non agricole			Total indépendants
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	441	28	98%	448
	Autre urbain	350	23	67%	526
	Rural	761	49	15%	5 238
Décile de revenu	D1	42	3	8%	545
	D2	60	4	9%	663
	D3	93	6	14%	672
	D4	85	5	12%	708
	D5	119	8	17%	694
	D6	152	10	23%	666
	D7	176	11	27%	652
	D8	225	14	37%	610
	D9	266	17	49%	539
	D10	333	21	72%	462
Genre	Homme	734	47	22%	3 358
	Femme	818	53	29%	2 854
Total		**1 552**	**100**	**25%**	**6 212**

Source: EMOPP 2014

Sur l'ensemble des travailleurs non agricoles, près de six personnes sur dix sont dans les tranches d'âge 25-35 ans et 41-64 ans (presque à égalité de 3 personnes sur dix pour chaque classe d'âge prise séparément). Au regard du pourcentage de non agricoles parmi les indépendants, la classe d'âge 36-40 ans se distingue des autres, à égalité avec les plus de 64 ans. De même, l'écrasante majorité des indépendants non agricoles sont analphabètes quoiqu'ils représentent une faible proportion des indépendants sans instruction (à cause justement du poids des indépendants agricoles dans cette sous-population). Les plus importants secteurs d'activité des indépendants non agricoles demeurent les services marchands, plus de trois indépendants non agricoles sur cinq, suivis de l'industrie (moderne comme artisanale) pour un quart des indépendants non agricoles et enfin les services non marchands, pour le dixième restant.

Tableau 14. Situation du travail indépendant non agricole par classe d'âge et éducation

		Indépendant non agricole			Total indépendants
		Effectif	%	Taux	
Age	6 - 14 ans	114	7	12%	982
	15 - 24 ans	284	18	21%	1 384
	25 - 35 ans	442	28	29%	1 529
	36 - 40 ans	186	12	32%	584
	41 - 64 ans	453	29	30%	1 504
	plus de 64 ans	73	5	32%	227
Diplôme	N'a pas été à l'école	1 043	67	22%	4 800
	Aucun diplôme	423	27	33%	1 282
	DEF	38	2	59%	64
	CAP	16	1	71%	22
	BT	14	1	77%	19
	BAC	6	0	62%	10
	BTS/DEUG	5	0	93%	5
	Licence	8	1	78%	10
	Master	0	0	100%	0
	Doctorat	0	0	59%	1
Secteur d'activité	Agriculture	0	0	0%	4 660
	Industrie	403	26	100%	403
	Service marchand	944	61	100%	944
	Service non marchand	205	13	100%	205
Total		**1 552**	**100**	**25%**	**6 212**

Source: EMOPP 2014

1.3. Travail salarié

En 2014, le Mali affiche un taux d'emploi salarié, formel ou non, de 4% des 6 ans et plus, soit 6% pour les actifs de 15 ans et plus ainsi que pour les 15-64 ans, c'est dire combien le salariat est encore faible au Mali en termes de proportion de la population active. Le taux national, va de 2% en milieu rural à 14% à Bamako en passant par 8% dans les autres communes urbaines, de 2% pour les femmes à 6% pour les hommes. La faiblesse du taux est dommageable au niveau de vie des ménages quand on voit que le salariat augmente le long des déciles, de 1% pour les quatre premiers déciles à 15% pour le dernier décile, celui des riches. Aussi la classe des riches renferme-t-elle plus de deux salariés sur cinq contre un sur trois pour la clase moyenne supérieure, soit au total, trois quarts des salariés du pays. On observe aussi qu'il y a trois fois plus d'hommes salariés que de femmes ce qui laisse sous-entendre que les femmes pourraient se retrouver proportionnellement plus dans les déciles inférieurs comparativement aux hommes. De la même manière, le taux de salariat augmente du milieu rural au milieu urbain et le long des déciles, de presque zéro pour le décile 1 à 15% pour le décile 10.

Tableau 15. Situation du travail salarié par strate, décile et sexe (en % et en milliers)

		Salarié total			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	236	46	14%	1 711
	Autre urbain	133	26	8%	1 666
	Rural	149	29	2%	9 594
Décile de revenu	D1	5	1	0%	1 258
	D2	10	2	1%	1 237
	D3	12	2	1%	1 184
	D4	10	2	1%	1 297
	D5	19	4	2%	1 279
	D6	29	6	2%	1 283
	D7	44	8	3%	1 314
	D8	74	14	6%	1 333
	D9	103	20	8%	1 337
	D10	213	41	15%	1 449
Sexe	Homme	384	74	6%	6 325
	Femme	133	26	2%	6 646
Total		**518**	**100**	**4%**	**12 971**

Source: EMOPP 2014

Un tiers des travailleurs salariés se retrouvent dans la classe d'âge des 25-35 ans avec aussi un fort taux de salariat de 7%, mais inférieur aux 8% des 36-40 ans laquelle tranche d'âge ne renferme pourtant qu'un peu plus d'un dixième des salariés. Les jeunes de 15-24 ans représentent près de deux salariés sur dix pour un taux de salariat de 4%, loin derrière les 41-64 ans à tout point de vue.

Il faut noter une présence massive des non éduqués avec près de 55% des salariés (pas été à l'école et aucun diplôme) pour une proportion cumulée de 5% de leur catégorie. Enfin, le travail salarié est dominé par le secteur des services (marchand et non marchand) avec un taux de 77% pour une proportion cumulée de 68% de leur catégorie. Par niveau d'éducation, les non diplômés (y compris ceux qui n'ont pas été à l'école) constituent 55% des salariés pour un taux de salariat d'à peine 3%. A partir de la licence, le taux de salariat est très élevé, de 46% à 81% mais pour des effectifs absolus très faibles. Le salariat reste encore prédominant dans les services non marchands (46% des salariés du pays pour un taux de salariat de 54%) suivi des services marchands pour 31% des salariés, l'industrie absorbant à peine 17% des salariés de seulement dix points de pourcentage d'écart sur l'agriculture.

Tableau 16. Situation du travail salarié par classe d'âge, éducation et secteur d'activité

		Salarié total			Effectif
		Effectif	%	Taux	total
Age	6 - 14 ans	17	3	0%	4 305
	15 - 24 ans	110	21	4%	2 729
	25 - 35 ans	169	33	7%	2 305
	36 - 40 ans	68	13	8%	827
	41 - 64 ans	145	28	7%	2 182
	Plus de 64 ans	8	2	1%	623
Diplôme	N'a pas été à l'école	154	30	2%	7 859
	Aucun diplôme	132	25	3%	4 310
	DEF	38	7	12%	323
	CAP	44	8	33%	132
	BT	76	15	55%	139
	BAC	11	2	18%	61
	BTS/DEUG	15	3	28%	53
	Licence	37	7	46%	81
	Master	4	1	66%	7
	Doctorat	5	1	81%	7
Secteur d'activité	Agriculture	34	7	1%	4 693
	Industrie	88	17	18%	490
	Service marchand	158	31	14%	1 102
	Service non marchand	238	46	54%	443
Total		**518**	**100**	**4%**	**6 729**

Source: EMOPP 2014

Les données de l'EMOP permettent de scinder le travail salarié en salariés du secteur public et ceux du secteur privé. En le faisant, l'on observe que 71% des 518 mille salariés exercent dans le secteur privé contre 21% dans le secteur public. Cette dominance du secteur privé est identifiable aussi bien par strate, par sexe, par décile de revenu que par secteur d'activité principale. Cependant, par diplôme, cela n'est vérifié que pour le niveau DEF de diplôme et moins, au-delà, le secteur public embauche relativement plus que le secteur privé, soit un salariat privé de faible niveau de diplôme. Plus de 60% des diplômes du CAP et plus sont recrutés dans le secteur public tandis que plus de 70% des DEF et moins le sont dans le secteur privé.

Tableau 17. Répartition du travail salarié en public et privé (en % et milliers)

		Public		Privé		Effectif
		Effectif	%	Effectif	%	total
Strate	Bamako	46	19%	191	81%	236
	Autre urbain	56	42%	77	58%	133
	Rural	47	32%	101	68%	149
Décile de revenu	D1	1	12%	4	88%	5
	D2	0	1%	10	99%	10
	D3	1	5%	11	95%	12
	D4	1	10%	9	90%	10
	D5	0	2%	19	98%	19
	D6	7	23%	22	77%	29
	D7	8	18%	36	82%	44
	D8	17	23%	57	77%	74
	D9	32	32%	70	68%	103
	D10	82	38%	131	62%	213
Sexe	Homme	116	30%	269	70%	384
	Femme	33	25%	100	75%	133
Age	6 - 14 ans	0	0%	17	100%	17
	15 - 24 ans	7	6%	103	94%	110
	25 - 35 ans	53	31%	116	69%	169
	36 - 40 ans	25	36%	44	64%	68
	41 - 64 ans	63	44%	81	56%	145
	plus de 64 ans	1	9%	7	91%	8
Diplôme	N'a pas été à l'école	7	5%	147	95%	154
	Aucun diplôme	16	12%	116	88%	132
	DEF	10	27%	28	73%	38
	CAP	26	59%	18	41%	44
	BT	47	62%	29	38%	76
	BAC	6	49%	6	51%	11
	BTS/DEUG	9	59%	6	41%	15
	Licence	21	56%	16	44%	37
	Master	3	81%	1	19%	4
	Doctorat	3	63%	2	37%	5
Secteur d'activité	Agriculture	3	8%	31	92%	34
	Industrie	7	8%	81	92%	88
	Service marchand	28	18%	130	82%	158
	Service non marchand	111	46%	127	54%	238
Total		**149**	**29%**	**369**	**71%**	**518**

Source: EMOPP 2014

1.3.1. Travail salarié formel

Au Mali, l'emploi salarié formel est relativement faible comparé à l'ensemble des salariés, soit 182 mille individus sur les 518 mille salariés, ce qui fait un taux de formalité de 35% c'est dire qu'un peu plus seulement du tiers des salariés du pays ont un emploi formel satisfaisant aux conditions d'enregistrement, de contrat de travail et de rémunération salariale fixe. Plus de deux tiers de ces salariés formels exercent en milieu urbain et légèrement plus à Bamako malgré son plus faible taux de formalité des salariés

comparativement au reste urbain et même au milieu rural. Pour voir combien le salariat formel est porteur de progrès il suffit d'observer que près de 6 salariés formels sur 10 sont dans le décile 10 de bien-être, celui des riches et 3 autres sur 10 dans les déciles 8 et 9, soit ceux de la classe moyenne supérieure. A peine 1% des salariés formels sont dans la classe des pauvres. A égalité de taux de salariat formel, les femmes représentent pourtant moins que les hommes dans l'effectif des salariés formels, une femme pour deux hommes en moyenne.

Tableau 18. Situation du travail salarié formel par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Salarié formel			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	68	37	29%	236
	Autre urbain	58	32	44%	133
	Rural	56	31	38%	149
Décile de revenu	D1	0	0	5%	5
	D2	0	0	2%	10
	D3	0	0	0%	12
	D4	2	1	22%	10
	D5	0	0	2%	19
	D6	7	4	25%	29
	D7	10	5	23%	44
	D8	16	9	22%	74
	D9	39	21	38%	103
	D10	107	59	50%	213
Sexe	Homme	134	74	35%	384
	Femme	48	26	36%	133
Total		**182**	**100**	**35%**	**518**

Source: EMOPP 2014

Une autre particularité du salariat formel au Mali est qu'il est dominé par les plus de 35 ans (60% du total), c'est dire qu'il exclut une bonne partie de la jeunesse parce que son rythme de progression est nettement en deçà du taux d'arrivée de ces jeunes, y compris les plus diplômés, sur le marché du travail. Malgré qu'il soit donc à forte intensité de diplôme, il discrimine les jeunes même lorsqu'ils sont diplômés, ce qui marque une sorte de stagnation de ce type moderne de salariat. C'est la conséquence du désengagement de l'Etat, principal employeur jusqu'ici des salariés formels, le secteur privé marchand n'étant pas encore à mesure de combler le vide encore moins faire face à l'élargissement de la base d'employables, dont de plus en plus de jeunes diplômés. L'administration publique reste encore un des principaux pourvoyeurs d'emploi salarié formel.

Tableau 19. Situation du travail formel par âge, éducation et secteur d'activité (en % et en milliers)

		Salarié formel			Effectif
		Effectif	%	Taux	total
Age	6 - 14 ans	0	0	1%	17
	15 - 24 ans	9	5	8%	110
	25 - 35 ans	64	35	38%	169
	36 - 40 ans	27	15	39%	68
	41 - 64 ans	78	43	54%	145
	plus de 64 ans	4	2	52%	8
Education	Aucun niveau	13	7	9%	154
	Maternel	0	0	0%	0
	Fondamental 1	12	7	15%	76
	Fondamental 2	25	14	27%	94
	Secondaire	87	48	67%	131
	Supérieur	45	25	73%	62
Diplôme	N'a pas été à l'école	13	7	9%	154
	Aucun diplôme	27	15	21%	132
	DEF	9	5	24%	38
	CAP	28	15	64%	44
	BT	53	29	70%	76
	BAC	6	3	57%	11
	BTS/DEUG	12	7	80%	15
	Licence	26	14	69%	37
	Master	3	2	72%	4
	Doctorat	4	2	81%	5
Type d'entreprise	Administration publique	101	55	88%	115
	Entreprise publique	20	11	59%	34
	Entreprise privée	54	30	18%	296
	Entreprise associative/ONG	7	4	49%	13
	Organisme international	1	1	88%	1
	Personnel de maison	1	1	1%	59
Secteur d'activité	Agriculture	3	2	9%	34
	Industrie	18	10	21%	88
	Service marchand	46	25	29%	158
	Service non marchand	115	63	48%	238
Total		**182**	**100**	**35%**	**518**

Source: EMOPP 2014

1.3.2. Travail salarié informel

L'emploi salarié informel, sans couverture sociale donc essentiellement[1], représente 65% du salariat total au Mali. Il est non seulement urbain mais aussi rural. Lorsqu'ils sont salariés, les pauvres sont largement informels avec des taux d'informalité allant de 78% à 100% selon les déciles de la classe des pauvres (contre 50% dans la classe des riches), c'est dire que le salariat informel tire beaucoup moins que le formel le salarié de la pauvreté. Ainsi, 60% des salariés formels sont dans le dernier décile de bien-être

[1] L'emploi informel a été défini comme étant cet emploi qui ne procure ni INPS ni congés payés ou congés maladie ou congés maternité, ni allocations familiales

contre la moitié pour les salariés informels. La discrimination des femmes est ici aussi remarquable que pour le salariat formel.

Tableau 20. Situation du travail salarié informel par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Salarié informel			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Strate	Bamako	168	50	71%	236
	Autre urbain	75	22	56%	133
	Rural	93	28	62%	149
Décile de revenu	D1	5	1	95%	5
	D2	10	3	98%	10
	D3	12	4	100%	12
	D4	8	2	78%	10
	D5	19	6	98%	19
	D6	22	7	75%	29
	D7	34	10	77%	44
	D8	58	17	78%	74
	D9	64	19	62%	103
	D10	106	32	50%	213
Sexe	Homme	250	75	65%	384
	Femme	85	25	64%	133
Total		**335**	**100**	**65%**	**518**

Source: EMOPP 2014

Contrairement à l'emploi salarié formel, le salariat informel a un visage beaucoup plus jeune, les deux tiers ayant au plus 35 ans d'âge ave un taux d'informalité de 76%, sans diplôme (73% des salariés informels ou n'ont pas de diplôme ou n'ont simplement pas été à l'école), au-delà de la licence, il n'y a presque plus salariés informels diplômés. Il s'exerce proportionnellement plus en dehors des services non marchands, pour 63% à raison de 33% dans les activités marchandes proprement dites comme le commerce et de 21% dans l'industrie et l'artisanat de production.

Tableau 21. Situation du travail salarié informel par âge, éducation et secteur d'activité

		Salarié informel			Effectif total
		Effectif	%	Taux	
Age	6 - 14 ans	17	5	99%	17
	15 - 24 ans	102	30	92%	110
	25 - 35 ans	105	31	62%	169
	36 - 40 ans	42	13	61%	68
	41 - 64 ans	66	20	46%	145
	plus de 64 ans	4	1	48%	8
Diplôme	N'a pas été à l'école	141	42	91%	154
	Aucun diplôme	105	31	79%	132
	DEF	29	9	76%	38
	CAP	16	5	36%	44
	BT	23	7	30%	76
	BAC	5	1	43%	11
	BTS/DEUG	3	1	20%	15
	Licence	12	4	31%	37
	Master	1	0	28%	4
	Doctorat	1	0	19%	5
Secteur d'activité	Agriculture	31	9	91%	34
	Industrie	70	21	79%	88
	Service marchand	112	33	71%	158
	Service non marchand	123	37	52%	238
Total		**335**	**100**	**65%**	**518**

Source: EMOPP 2014

1.4. Travail des enfants

Le travail des enfants est analysé sous ses formes de travail domestique, rémunéré et non rémunéré, de travail indépendant, agricole et non agricole et de travail salarié, exclusivement informel. Sur les 4.3 millions d'enfants de 6-14 ans, 1.6 millions travaillent, soit un taux de travail de 37%. Les enfants travailleurs sont majoritairement des travailleurs indépendants (64%) puis domestiques (38%) et finalement 1% d'enfants salariés, tous employés informels. Les 37% de taux national de travail des enfants se décomposent en un taux de travail domestique de 14%, 22% de travail indépendant et près de 1% de travail salarié.

Au total donc, le Mali compte 982 mille enfants travailleurs indépendants, 604 mille domestiques et 17 mille salariés. Les taux de travail des enfants sont particulièrement plus élevés chez les filles (59% contre 26%) pour ce qui est du travail domestique et plus chez les garçons pour les travail indépendant (27% contre 18%). La travail salarié informel est concentré à Bamako avec un taux de travail salarié des enfants de 2% contre 1% dans le reste du milieu urbain et près de 0% en milieu rural (pour néanmoins près de 6 mille enfants en valeur absolue).

Tableau 22. Situation du travail des enfants (en % et milliers)

		Domestique		Indépendant		Salarié		Effectif
		Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	enfants
Strate	Bamako	143	29%	6	1%	9	2%	495
	Autre urbain	212	41%	43	8%	3	1%	519
	Rural	1 459	44%	933	28%	6	0%	3 291
Sexe	Homme	588	26%	615	27%	4	0%	2 239
	Femme	1 226	59%	367	18%	14	1%	2 066
Education	Aucun niveau	824	46%	663	37%	14	1%	1 794
	Maternel	75	23%	14	4%	0	0%	327
	Fondamental 1	856	41%	291	14%	3	0%	2 072
	Fondamental 2	58	52%	13	12%	0	0%	111
	Secondaire	1	100%	0	0%	0	0%	1
Total		1 814	42%	981	23%	17	0%	4 305
Secteur d'activité	Agriculture	513	59%	869	100%	3	0%	872
	Industrie	24	73%	32	100%	0	0%	32
	Service marchand	43	87%	49	98%	1	2%	50
	Service non marchand	24	53%	33	71%	13	29%	46
Total		**604**	**14%**	**982**	**23%**	**17**	**0%**	**4 305**

Source: EMOPP 2014

Par niveau d'éducation, le taux de travail des enfants est plus élevé pour les non scolarisés que chez les scolarisés ou les élèves. A partir du fondamental, le travail des enfants est à dominance domestique avec de faibles taux de travail indépendant aux deux niveaux fondamental 1 et 2. Le travail domestique ou familial s'opère principalement dans le secteur agricole, soit l'enfant est aide familial soit il est actif agricole à part entière.

Le travail domestique rémunéré concerne 13 mille enfants sur les 604 mille domestiques, soit 2% de cet effectif. Il représente les trois quarts du salariat des enfants. Les salariés domestiques sont très majoritairement féminins, plus de 9 sur 10 alors que les filles représentent 8 dixièmes du salariat infantile total. Tout le salariat ici est informel, prédominant en milieu urbain, 77% des domestiques salariés dont 62% à Bamako, 71% de l'ensemble des salariés dont 53% à Bamako.

Tableau 23. Situation du travail rémunéré des enfants (en % et milliers)

		Domestique rémunéré			Salarié informel			Total enfants
		Effectif	%	Taux	Effectif	%	Taux	6-14 ans
Strate	Bamako	8	62	2%	9	53	2%	495
	Autre urbain	2	15	0%	3	18	1%	519
	Rural	3	23	0%	6	35	0%	3 291
Sexe	Homme	1	8	0%	4	24	0%	2 239
	Femme	12	92	1%	14	82	1%	2 066
Total		**13**	**100**		**17**	**100**		**4 305**

Source: EMOPP 2014

2. Caractéristiques du travail

Le taux de chômage constitue certes un indicateur pertinent de l'état de santé du marché du travail, mais il doit être complété de la qualité des emplois, leur stabilité ou la couverture sociale qu'ils offrent aux travailleurs, toute chose permettant d'anticiper la pris en compte de leurs aspirations professionnelles (Bensidoun, 2015). Aussi, cette section va-t-elle traiter des conditions de travail, de la pluriactivité et de l'informalité, des relations de travail et des risques professionnels. Il s'agit de la population active occupée, celle des 15-64 ans pourvus d'en emploi, 5.5 millions d'individus dont 46% de femmes.

2.1. Conditions de travail

Les conditions de travail sont successivement décrites à l'aide des formes de rémunération du travail, du contrat de travail, de la durée du travail, de la précarité de l'emploi et des catégories socioprofessionnelles.

2.1.1. Forme de rémunération

Au Mali, les formes de rémunération varient selon le secteur d'activité, le type d'entreprise ainsi que sa taille. Il ressort des données de l'enquête EMOP 2014, 5 principales formes de rémunération du travail dont au bénéfice ou à la vente (37%), à la tâche (9%), ou la journée ou à l'heure (3%), etc. La rémunération sous forme de salaire fixe ne représente que 8% de la rémunération au Mali. Les autres formes de rémunération comprennent les commissions, les paiements en nature, sous forme d'aide sociale. Ces autres formes de rémunération sont dominantes en milieu rural ainsi que chez les hommes. C'est le cas aussi pour les 6 premiers déciles de revenu. Partout ailleurs prédomine la rémunération à la vente ou au bénéfice. Le salaire fixe est la deuxième plus importante forme de rémunération à Bamako et pour les travailleurs appartenant au décile 10 de revenu, soit la classe des riches. Elle est la troisième forme de rémunération dans les communes urbaines autres que celles de Bamako, contrairement à partout ailleurs où occupe cette troisième place comme au plan national le paiement à la tâche.

Tableau 24. Formes de rémunération du travail salarié (en % et milliers)

		Bénéfice /vente	Tâche	Salaire fixe	Jour/ heure	Autres	Total
Strate	Bamako	38%	17%	29%	12%	3%	648
	Autre urbain	40%	17%	19%	5%	20%	594
	Rural	36%	6%	3%	1%	54%	4 252
Décile de revenu	D1	29%	2%	1%	0%	68%	435
	D2	31%	3%	1%	1%	64%	532
	D3	32%	3%	2%	1%	61%	519
	D4	34%	5%	2%	2%	58%	561
	D5	38%	7%	2%	2%	50%	567
	D6	36%	8%	4%	3%	49%	559
	D7	43%	10%	6%	3%	38%	567
	D8	41%	14%	11%	4%	31%	572
	D9	42%	15%	14%	4%	24%	570
	D10	37%	17%	30%	4%	12%	615
Sexe	Homme	30%	11%	10%	3%	45%	2 957
	Femme	44%	6%	5%	2%	44%	2 537
Total		**2 006**	**486**	**420**	**140**	**2 443**	**5 494**
% total		**37**	**9**	**8**	**3**	**44**	**100**

Source: EMOPP 2014

Il est aussi possible de sérier les formes de rémunérations selon la classe d'âge, le diplôme, le type d'entreprise, la taille de l'entreprise et les secteurs d'activités. Abstraction faite des multiples autres formes dont il a déjà été question, la forme dominante qui reste est le paiement au bénéfice ou à la vente, quelle que soit la tranche d'âge avec une proportion d'autant plus élevée qu'on avance dans l'âge. Cette forme domine également pour les ayant au plus le DEF comme diplôme ou n'en ayant pas du tout. Par type d'entreprise, c'est également l'apanage des sociétés privées et associatives, celles employant au plus 5 personnes, surtout si elles sont informelles. C'est encore le mode dominant dans les secteurs agricoles et services marchands. Du coup, le salaire fixe est quelque peu l'exception, au profit des travailleurs diplômés (CAP au moins), le secteur public (administration et entreprises publiques), les organismes internationaux et enfin les entreprises de plus de 10 agents. Ce mode de rémunération est le trait dominant du système formel d'activité et donc sa raréfaction est un signe d'informalisation croissante de l'économie.

Tableau 25. Formes de rémunération du travail salarié et informalité (en % et milliers)

		Bénéfice /vente	Tâche	Salaire fixe	Jour /heure	Autres	Total
Age	15 - 24 ans	19%	6%	6%	2%	67%	1 495
	25 - 35 ans	36%	9%	9%	3%	44%	1 698
	36 - 40 ans	42%	11%	8%	4%	34%	653
	41 - 64 ans	51%	10%	8%	2%	28%	1 649
Diplôme	Pas été à l'école	39%	7%	3%	2%	49%	4 059
	Aucun diplôme	32%	15%	9%	4%	39%	1 078
	DEF	27%	12%	27%	8%	26%	102
	CAP	10%	5%	66%	10%	9%	66
	BT	9%	3%	82%	0%	5%	92
	BAC	21%	8%	49%	1%	21%	21
	BTS/DEUG	16%	4%	77%	0%	3%	20
	Licence	9%	6%	77%	2%	6%	47
	Master	0%	0%	95%	0%	5%	4
	Doctorat	4%	6%	90%	0%	0%	6
Type d'entreprise	Administration publique	0%	0%	100%	0%	0%	116
	Entreprise publique	0%	0%	100%	0%	0%	36
	Entreprise privée	48%	12%	5%	3%	32%	3 959
	Entreprise associative/ONG	39%	8%	21%	0%	31%	70
	Organisme international	0%	0%	100%	0%	0%	1
	Personnel de maison	6%	2%	3%	0%	88%	1 313
Taille de l'entreprise	1 personne (auto-emploi)	69%	13%	4%	4%	10%	1 508
	2-5 personnes	33%	10%	3%	3%	52%	2 438
	6-10 personnes	14%	4%	5%	1%	76%	984
	11-50 personnes	7%	2%	20%	0%	71%	389
	Plus de 50 personnes	4%	4%	66%	1%	25%	22
Informalité	Secteur informel	38%	9%	4%	3%	46%	5 262
	Secteur formel	6%	1%	91%	1%	1%	232
Secteur d'activité	Agriculture	32%	4%	1%	0%	64%	3 667
	Industrie	33%	41%	11%	8%	8%	437
	Service marchand	64%	10%	13%	8%	5%	1 008
	Service non marchand	15%	18%	58%	5%	5%	382
Total		**2 006**	**486**	**420**	**140**	**2 443**	**5 494**
% total		**37**	**9**	**8**	**3**	**44**	**100**

Source: EMOPP 2014

2.1.2. Contrat de travail

Au Mali, le travail peut être contractualisé sous plusieurs formes. L'enquête EMOP 2014 dénombre principalement 4 types qui sont le contrat à durée indéterminée (CDI), le contrat à durée déterminée (CDD), le contrat verbal et l'absence de contrat (pour plus de 9 travailleurs sur 10). Lorsqu'il y a contrat, il est d'abord verbal puis à durée indéterminée et enfin à durée déterminée pour le reste.

L'absence de contrat ne souffre au Mali d'aucun effet de milieu de résidence ni même de niveau de vie du travailleur. Elle est toutefois plus dominante en milieu rural qu'en milieu urbain pour ne concerner à Bamako que deux travailleurs sur trois contre les 9 sur 10 au plan national et les 4 sur 5 dans le reste du milieu urbain. Elle diminue également le long des déciles de revenu, de 100% pour le premier décile à 70% pour le dernier en passant par les 84%

pour l'avant dernier décile. Elle frappe légèrement plus les femmes que les hommes avec un écart de 7 points de pourcentage en défaveur des femmes. Les autres formes de contrat sont légèrement en faveur des hommes comparativement aux femmes.

Partout où prédomine l'absence de contrat, les autres formes de contrat de travail n'ont plus de raison d'être, comme dans le cas des déciles de la classe des pauvres et pratiquement tout le milieu rural où l'on ne dénombre que 2 à 3% de contrat réel, verbal ou écrit. Aussi, le CDI est-il quasiment l'apanage du milieu urbain et des déciles de 6 à 10, tous justement de la classe moyenne et des riches. La situation est la même pour le CDD. Le fait que le contrat verbal monte à l'échelle des déciles est la conséquence de l'absence de contrat tout simplement dans la première moitié inférieure de ces déciles de revenu.

Tableau 26. Types de contrats de travail par strate, décile et sexe (en % et en milliers)

		CDI	CDD	Contrat verbal	Pas de contrat	Total
Strate	Bamako	10%	4%	17%	69%	648
	Autre urbain	9%	4%	6%	81%	594
	Rural	1%	1%	1%	98%	4 252
Décile de revenu	D1	0%	0%	0%	100%	435
	D2	0%	0%	1%	99%	532
	D3	0%	0%	1%	99%	519
	D4	1%	0%	1%	98%	561
	D5	0%	1%	1%	98%	567
	D6	1%	1%	2%	96%	559
	D7	1%	1%	4%	94%	567
	D8	3%	2%	6%	90%	572
	D9	6%	2%	8%	84%	570
	D10	16%	5%	10%	70%	615
Sexe	Homme	5%	2%	5%	89%	2 957
	Femme	1%	1%	2%	96%	2 537
Total		**168**	**66**	**187**	**5 073**	**5 494**
% total		**3%**	**1%**	**3%**	**92%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

Par groupe d'âge, l'absence de contrat frappe encore plus les jeunes de moins de 25 ans. Et lorsqu'ils décrochent un contrat, dans la majorité des cas, celui-ci est verbal et rarement CDD ou encore plus rarement CDI. Pour prétendre au CDI, il faut être au moins de niveau fondamental d'éducation, avoir été scolarisé y compris fréquenter toujours l'école. Il est pourtant le mode dominant dans l'administration publique, pour plus de 4 travailleurs sur 5 (84%), encore l'exception dans le secteur privé, l'apanage des entreprises de plus de 5 actifs. Les organismes internationaux privilégient le CDD au CDI, à raison de 6 contre 3.

Tableau 27. Types de contrats de travail par secteur (en % et en milliers)

		CDI	CDD	Contrat verbal	Pas de contrat	Total
Age	15 - 24 ans	0%	1%	5%	94%	1 495
	25 - 35 ans	4%	2%	4%	91%	1 698
	36 - 40 ans	4%	1%	4%	92%	653
	41 - 64 ans	4%	2%	2%	92%	1 649
Fréquentation scolaire	N'a jamais fréquenté	0%	0%	2%	98%	4 059
	Ne fréquente plus	12%	4%	8%	76%	1 267
	Fréquente toujours	4%	2%	6%	88%	168
Education	Aucun niveau	0%	0%	2%	98%	4 064
	Maternelle	0%	6%	0%	94%	7
	Fondamental 1	1%	1%	6%	93%	780
	Fondamental 2	7%	3%	11%	80%	389
	Secondaire	46%	14%	9%	31%	177
	Supérieur	57%	14%	6%	24%	77
Diplôme	N'a pas été à l'école	0%	0%	2%	98%	4 059
	Aucun diplôme	2%	1%	6%	90%	1 078
	DEF	11%	4%	18%	68%	102
	CAP	37%	16%	9%	39%	66
	BT	55%	15%	7%	23%	92
	BAC	31%	6%	17%	46%	21
	BTS/DEUG	58%	9%	3%	30%	20
	Licence	55%	17%	5%	23%	47
	Master	65%	26%	4%	5%	4
	Doctorat	67%	2%	21%	10%	6
Type d'entreprise	Administration publique	84%	13%	1%	2%	116
	Entreprise publique	57%	21%	14%	9%	36
	Entreprise privée	1%	1%	4%	94%	3 959
	Entreprise associative/ONG	6%	6%	6%	83%	70
	Organisme international	28%	57%	0%	15%	1
	Personnel de maison	0%	0%	2%	98%	1 313
Taille de l'entreprise	1 personne (auto-emploi)	0%	0%	3%	97%	1 508
	2-5 personnes	0%	0%	3%	97%	2 438
	6-10 personnes	1%	1%	4%	94%	984
	11-50 personnes	7%	4%	9%	80%	389
	plus de 50 personnes	33%	28%	4%	35%	22
Secteur d'activité	Agriculture	0%	0%	0%	100%	3 667
	Industrie	3%	3%	9%	86%	437
	Service marchand	4%	2%	8%	86%	1 008
	Service non marchand	29%	8%	17%	47%	382
Total		**168**	**66**	**187**	**5 073**	**5 494**
% total		**3%**	**1%**	**3%**	**92%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.1.3. Durée de travail

Dans le traitement des données, la durée de travail a été sériée en trois intervalles de temps, moins de 35 heures hebdomadaires, 35-48 heures et plus de 48 heures, cela pour apprécier successivement le sous-emploi et la durée excessive de travail dans les deux extrêmes intervalles. La majorité des travailleurs sont dans l'intervalle du milieu, celui du temps dit normal de travail. C'est le cas pour 55% des travailleurs en moyenne avec des écarts plus ou moins importants selon la strate, le décile de revenu, l'âge, le sexe, l'éducation, le secteur d'activités et le type d'entreprise ou lieu de travail.

Ainsi, les femmes sont davantage dans la norme que les hommes (61% contre 50%), le milieu rural plus que le milieu urbain (à 16 points de pourcentage d'écart sur Bamako et 6 sur le reste du milieu urbain), le décile 10 y est moins astreint que les autres bien qu'il ait le plus fort taux de durée excédant les 48 heures hebdomadaires. Si travailler moins de 35 heures hebdomadaires peut être assimilé à du sous-emploi, alors les femmes le sont plus que les hommes, les travailleurs ruraux plus que leurs camarades urbains. A contrario, si travailler plus de 48 heures hebdomadaires relève de la durée excessive de travail, alors Bamako s'y astreint plus que toute autre strate, les hommes plus que les femmes et le travail est d'autant plus excessif que le niveau de vie du travailleur s'élève comme pour dire "travailler plus pour vivre mieux" si ce n'est "vivre mieux pour travailler plus". Evidemment, il faut ajouter cependant que les écarts entre déciles ne sont pas statistiquement significatifs en la matière

Tableau 28. Typologie du temps de travail par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Moins de 35 heures	35 - 48 heures	Plus de 48 heures	Total
Strate	Bamako	20%	42%	38%	648
	Autre urbain	21%	52%	26%	594
	Rural	17%	58%	26%	4 252
Décile de revenu	D1	17%	54%	29%	4 348
	D2	16%	61%	23%	5 317
	D3	16%	59%	25%	519
	D4	16%	61%	23%	561
	D5	18%	58%	24%	567
	D6	16%	59%	26%	559
	D7	21%	51%	29%	567
	D8	18%	51%	31%	572
	D9	18%	50%	32%	570
	D10	18%	49%	33%	615
Sexe	Homme	7%	50%	43%	2 957
	Femme	30%	61%	9%	2 537
Total		**955**	**3 034**	**1 506**	**5 494**
% total		**17%**	**55%**	**27%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

A l'exception du niveau BAC de diplôme qui en soi ne donne que marginalement accès au marché du travail plus que ouvrant plutôt la voie à des études universitaires, et du niveau DEF pour les mêmes raisons ou presque, à l'exception donc de ces diplômes, la durée normale de travail est d'autant plus la règle que l'on a de diplôme. Il n'y a pourtant pas d'effet âge ni même d'effet fréquentation scolaire si ce n'est que les élèves et étudiants travailleurs ont le plus grand taux de sous-emploi. Le secteur public a la double particularité du plus fort taux de durée normale de travail mais aussi de sous-emploi, avec en contrepartie un taux de durée excessive de travail des plus faibles.

Il est curieux que l'auto-emploi soit davantage en deçà de la durée normale de travail qu'au-delà. Sans doute s'agit-il du travail agricole dont on sait qu'il est particulièrement saisonnier. Mais cela ne se vérifie pas quand on regarde le taux de sous-emploi du secteur d'activités agricoles (14% contre 23% dans l'industrie ou les services marchands sauf que ceux-ci ont un taux d'emploi excessif plus élevé de 10 points de pourcentage d'écart en moyenne).

Tableau 29. Typologie du temps de travail par secteur (% et milliers)

		Moins de 35 heures	35 - 48 heures	Plus de 48 heures	Total
Age	15 - 24 ans	18%	56%	27%	1 495
	25 - 35 ans	19%	56%	26%	1 698
	36 - 40 ans	16%	57%	28%	653
	41 - 64 ans	16%	54%	30%	1 649
Fréquentation scolaire	N'a jamais fréquenté	17%	56%	28%	4 059
	Ne fréquente plus	18%	55%	28%	1 267
	Fréquente toujours	32%	45%	23%	168
Diplôme	N'a pas été	17%	56%	28%	4 059
	Aucun diplôme	18%	53%	29%	1 078
	DEF	23%	47%	30%	102
	CAP	26%	57%	17%	66
	BT	27%	61%	12%	92
	BAC	27%	31%	42%	21
	BTS/DEUG	21%	61%	18%	20
	Licence	17%	65%	18%	47
	Master	12%	75%	13%	4
	Doctorat	0%	78%	22%	6
Type d'entreprise	Administration publique	31%	62%	7%	116
	Entreprise publique	20%	71%	9%	36
	Entreprise privée	18%	54%	28%	3 959
	Entreprise associative/ONG	13%	51%	37%	70
	Organisme international	15%	38%	47%	1
	Personnel de maison	14%	59%	28%	1 313
Taille de l'entreprise	1 personne (auto-emploi)	30%	49%	22%	1 508
	2-5 personnes	13%	55%	32%	2 438
	6-10 personnes	11%	61%	29%	984
	11-50 personnes	12%	64%	24%	389
	plus de 50 personnes	6%	62%	32%	22
Secteur d'activité	Agriculture	14%	60%	26%	3 667
	Industrie	23%	48%	29%	437
	Service marchand	23%	45%	32%	1 008
	Service non marchand	27%	40%	33%	382
Total		**955**	**3 034**	**1 506**	**5 494**
% total		**17%**	**55%**	**27%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.1.4. Précarité de l'emploi

Le marché du travail au Mali est marqué par sa précarité, mesurée par le caractère non régulier du travail. En effet, le taux de travail régulier n'est que de 43%, soit 57% de taux de travail irrégulier dont 48% pour le travail saisonnier et 5% pour le travail à la tâche et 4% de travail à la journée. La

forme saisonnière du travail irrégulier est dominante en milieu rural parce que caractérisé par des activités agricoles pratiquées pendant les 4 mois de l'hivernage, elle est majoritaire également pour les travailleurs des 6 premiers déciles de revenu. Il faut remarquer que le travail régulier ne s'observe véritablement que dans le milieu urbain et surtout pour les trois derniers déciles de revenu que sont ceux de la classe moyenne supérieure et de la classe des riches. Le travail saisonnier des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes. La précarité du travail à Bamako prend les formes de travail à la tâche et de travail à la journée dont on sait être le mode de recrutement des manœuvres dans cette ville tant pour des activités agricoles que pour des tâches de nettoyage et autres tâches du travail temporaire urbain, partout ailleurs la précarité est de nature saisonnière.

Tableau 30. Nature du travail par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Travail régulier	Travail à la journée	Travail à la tâche	Travail saisonnier	Total
Strate	Bamako	69%	13%	13%	5%	648
	Autre urbain	66%	6%	8%	20%	594
	Rural	36%	2%	4%	59%	4 252
Décile de revenu	D1	22%	1%	1%	76%	435
	D2	26%	2%	2%	70%	532
	D3	36%	3%	1%	61%	519
	D4	36%	2%	4%	59%	561
	D5	38%	3%	5%	54%	567
	D6	39%	4%	5%	51%	559
	D7	44%	6%	5%	46%	567
	D8	55%	5%	9%	32%	572
	D9	60%	5%	9%	26%	570
	D10	67%	6%	10%	17%	615
Sexe	Homme	47%	3%	6%	44%	2 957
	Femme	38%	4%	4%	53%	2 537
Total		**2 363**	**207**	**286**	**2 639**	**5 494**
% total		**43%**	**4%**	**5%**	**48%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

Il est notoire que le travail saisonnier soit la nature particulière majoritaire des seuls jeunes de moins de 25 ans (53% d'entre eux contre 46% pour les autres tranches d'âge). Les jeunes sont rejoints dans cette situation défavorable par les travailleurs (peu importe leurs âges) sans niveau d'éducation (54%) et surtout par les actifs opérant dans le secteur agricole (69%). Au total, la précarité est jeune et rurale. Elle est presque inexistante pour les travailleurs de niveau d'éducation secondaire et plus. Dans le secteur industriel, elle prend une forme relativement importante de travail à la tâche comme dans l'artisanat. Enfin, il faut remarquer que le travail saisonnier est relativement plus courant dans le secteur des services non marchands par rapport aux services marchands. Cela est probablement induit par l'école mais il ne faut pas oublier que les services marchands concentrent près de trois plus de travailleurs que les non marchands.

Tableau 31. Nature du travail par âge, niveau d'éducation et secteur (en % et en milliers)

		Travail régulier	Travail à la journée	Travail à la tâche	Travail saisonnier	Total
Age	15 - 24 ans	39%	4%	5%	53%	1 495
	25 - 35 ans	43%	4%	5%	47%	1 698
	36 - 40 ans	45%	4%	6%	46%	653
	41 - 64 ans	46%	3%	5%	46%	1 649
Education	Aucun niveau	38%	3%	5%	54%	4 064
	Maternelle	36%	0%	10%	54%	7
	Fondamental 1	47%	4%	6%	43%	780
	Fondamental 2	58%	7%	9%	26%	389
	Secondaire	84%	4%	4%	9%	177
	Supérieur	88%	2%	4%	7%	77
Secteur d'activité	Agriculture	29%	0%	2%	69%	3 667
	Industrie	62%	12%	21%	5%	437
	Service marchand	76%	12%	8%	4%	1 008
	Service non marchand	70%	7%	7%	17%	382
Total		**2 363**	**207**	**286**	**2 639**	**5 494**
% total		**43%**	**4%**	**5%**	**48%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.1.5. Catégories socioprofessionnelles

Lorsqu'on raisonne non pas par statut de travail, pour distinguer les indépendants des salariés ainsi que des domestiques, mais par catégories socioprofessionnelles, on distingue une plus grande variété de situations plus ou moins homogènes vis-à-vis du travail. Cela fait éclater aussi bien le rang des indépendants mais surtout celui des salariés. Il reste un groupe compact d'indépendants qui n'ont pu être classés avec précision parce que par exemple n'étant ni employeurs ni autres. Ce groupe restant, compte tenu justement de la prédominance du travail indépendant, agricole et non agricole, au Mali, reste néanmoins majoritaire sur le marché du travail, 54% de l'effectif total des actifs occupés. Ce caractère majoritaire est valable quelle que soit la strate et ne souffre d'aucun effet genre, le taux reste toutefois quelque peu plus élevé en milieu urbain que rural (60% contre 52%). Curieusement il n'est pas majoritaire dans les trois derniers déciles des pauvres (déciles 2 à 4) alors qu'il l'est dans le premier. Dans ces trois déciles de pauvres, la catégorie socioprofessionnelle dominante est celle des aides familiaux, catégorie dont l'importance diminue ensuite le long des déciles restants, plus forte dans la classe moyenne inférieure que dans celle supérieure et très faible dans la classe des riches (7%). Cette catégorie d'aide familial domine ensuite dans le milieu rural et chez les femmes.

Les employés et ouvriers sont des catégories très urbaines et appartiennent dans une large mesure à la classe moyenne et à celle des riches. Elle a un visage plus masculin que féminin. Il faut remarquer que les manœuvres et apprentis sont dans cette même situation de grimper dans l'échelle des déciles de bien-être à la différence notoire donc des aides familiaux. Il n'est pas étonnant que les employeurs soient du seul milieu urbain et des seuls 4

derniers déciles de revenu. C'est un peu le cas aussi des cadres moyens et même des cadres supérieurs qui eux ne sont que dans les deux derniers déciles de bien-être, à dominance masculine.

Tableau 32. Catégories socioprofessionnelles par âge, décile et sexe (en % et milliers)

		Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé / ouvrier	Manœuvre	Employeur	Indépendant	Apprenti	Aide familial	Total
Strate	Bamako	2%	6%	18%	9%	3%	60%	2%	1%	648
	Autre urbain	1%	7%	11%	2%	1%	60%	2%	15%	594
	Rural	0%	1%	2%	1%	0%	52%	0%	44%	4 252
Décile de revenu	D1	0%	0%	1%	0%	0%	53%	0%	46%	435
	D2	0%	0%	1%	0%	0%	48%	0%	50%	532
	D3	0%	0%	1%	1%	0%	48%	0%	50%	519
	D4	0%	1%	1%	0%	0%	49%	0%	49%	561
	D5	0%	0%	2%	1%	0%	51%	0%	45%	567
	D6	0%	1%	3%	1%	0%	52%	0%	43%	559
	D7	0%	1%	4%	2%	1%	58%	2%	33%	567
	D8	0%	2%	6%	4%	1%	59%	1%	27%	572
	D9	1%	4%	9%	3%	1%	62%	2%	18%	570
	D10	3%	12%	15%	4%	2%	56%	1%	7%	615
Sexe	Homme	1%	3%	7%	2%	1%	53%	1%	33%	2 957
	Femme	0%	1%	2%	1%	0%	55%	0%	40%	2 537
Total		**22**	**125**	**254**	**92**	**32**	**2 954**	**39**	**1 977**	**5 494**
% total		**0%**	**2%**	**5%**	**2%**	**1%**	**54%**	**1%**	**36%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.2. Emploi secondaire et emploi informel

On l'a plusieurs fois souligné déjà et beaucoup d'autres études le confortent, le marché du travail est doublement caractérisé par la pratique courante de la pluriactivité et le caractère majoritairement informel de l'emploi et du secteur d'activités.

2.2.1. Pluriactivité

Exercer une ou plusieurs activités secondaires en plus de son activité principale est une pratique donc courante sur le marché malien du travail. On l'observe, selon les données de l'enquête emploi chez 25% des actifs occupés avec des taux encore plus élevés en milieu rural (30%) et dans les déciles 3 à 7 (30 à 32%). Dans ce dernier cas, la pluriactivité doit être pour beaucoup dans l'accès des travailleurs à la classe moyenne, même inférieure. Lorsqu'ils pratiquent la pluriactivité, les travailleurs s'adonnent plus généralement à une seule activité secondaire, 24% sur les 25% dénombrés, légèrement plus les femmes que les hommes et toujours plus dans la classe moyenne que chez les riches. Deux activités secondaires sont privilégiés par les ruraux et une, les communes urbaines autres que celles de Bamako et encore par la classe

moyenne ainsi que la moitié des pauvres. Au total, la pluriactivité est révélatrice du niveau insuffisant de la rémunération de l'activité principale couplée dans bien du sous-emploi. Il faut aussi ajouter qu'il ne se dégage aucun effet âge, éducation ou secteur d'activité en la matière.

Tableau 33. Répartition de la pluriactivité par strate, décile et éducation (en % et milliers)

		Aucune activité secondaire	Une activité secondaire	Deux activités secondaires	Trois activités secondaires	Total
Strate	Bamako	98%	2%	0%	0%	648
	Autre urbain	86%	13%	1%	0%	594
	Rural	70%	29%	2%	0%	4 252
Décile de revenu	D1	84%	15%	1%	0%	435
	D2	73%	26%	1%	0%	532
	D3	70%	29%	2%	0%	519
	D4	69%	29%	2%	0%	561
	D5	69%	29%	2%	0%	567
	D6	68%	31%	1%	0%	559
	D7	69%	29%	2%	0%	567
	D8	75%	24%	2%	0%	572
	D9	83%	17%	0%	0%	570
	D10	89%	11%	0%	0%	615
Sexe	Homme	77%	22%	1%	0%	2 957
	Femme	72%	26%	2%	0%	2 537
Total		**4 106**	**1 311**	**75**	**2**	**5 494**
% total		**75%**	**24%**	**1%**	**0%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

Bien que marginal, l'exercice de trois activités secondaires a quand même été recensé pour près de 2 mille actifs occupés (exactement 1789 travailleurs concernés). Cette sous-population est exclusivement rurale, d'activité agricole uniquement et relève tout aussi exclusivement de l'emploi informel non salarié. Tous ces travailleurs exercent dans des entreprises privées ou exploitations familiales privées, n'ont jamais été à l'école ou ne fréquentent plus l'école, ils ont entre 25 et 64 ans. Aussi, on y recense quatre fois plus d'hommes que de femmes. Enfin ils sont répartis entre trois déciles, le décile 2 de la classe des pauvres et les déciles 5 et 6 de la classe moyenne inférieure.

Graphique 1. Répartition des travailleurs à 3 activités secondaires (effectif)

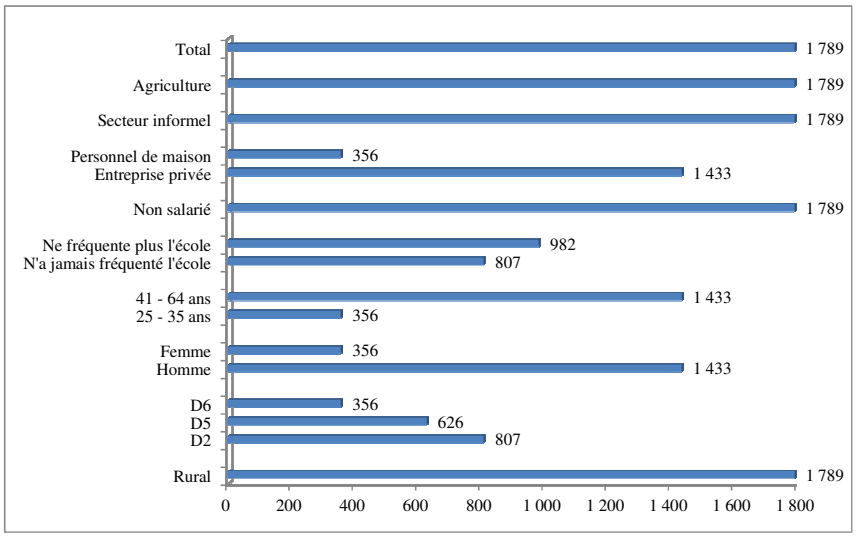

Source: EMOPP 2014

2.2.2. De l'emploi informel

Sur l'ensemble des actifs occupés au Mali, plus de neuf personnes sur dix exercent un emploi informel (97%) contre 3% d'emploi formel. Aussi bien par milieu de résidence que par décile ou par sexe, plus de huit personnes sur dix occupent un emploi informel. Le taux varie, selon les trois caractéristiques tantôt mentionnées de 82% à 100%. L'emploi exclusivement informel est le quotidien des 5 premiers déciles de revenu, les 4 premiers constituant la classe des pauvres et le cinquième le premier pallier de la classe moyenne inférieure, sur les trois déciles qui décrivent cette classe. C'est ainsi que chercher à passer de l'emploi informel à l'emploi formel n'est pas simplement une question de conformer les employeurs à la légalité mais aussi et surtout un moyen de lutte contre la pauvreté et un moyen de promotion de la femme étant donné que le taux d'informalité des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau 34. Informalité de l'emploi par strate, décile et sexe (en % et milliers)

		Emploi informel	Emploi formel	Total
Strate	Bamako	90%	11%	648
	Autre urbain	89%	11%	594
	Rural	99%	1%	4 252
Décile de revenu	D1	100%	0%	435
	D2	100%	0%	532
	D3	100%	0%	519
	D4	100%	1%	561
	D5	100%	0%	567
	D6	99%	2%	559
	D7	99%	1%	567
	D8	97%	3%	572
	D9	93%	7%	570
	D10	82%	18%	615
Sexe	Homme	95%	5%	2 957
	Femme	98%	2%	2 537
Total		**5 302**	**192**	**5 494**
% total		**97%**	**3%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

Rien ne change pratiquement dans l'informalité de l'emploi au regard des groupes d'âge, sauf que le taux diminue de 3 à 4 points de pourcentage en quittant les moins de 25 ans aux 25-40 ans puis aux 41-64 ans. Les variations les plus notables sont observées selon le diplôme obtenu avec une relation nettement et significativement négative entre le niveau de diplôme et l'informalité de l'emploi, plus le travailleur est diplômé moins son emploi est informel et inversement. Corrélativement à ce résultat est le fait que l'emploi formel est une question de diplôme d'où l'implication appréciable de l'école sur le marché du travail, de 1-3% de taux d'emploi formel lorsque l'on n'a pas de diplôme à 45% dès le CAP, 55-59% au BTS ou à la licence ainsi de suite.

Par secteur d'activité, l'emploi formel est plus courant dans les services non marchands que dans les autres secteurs (31% contre 5% pour les services marchands, 4% pour l'industrie et presque zéro pour l'agriculture). Il en résulte que l'emploi formel soit le monopole du secteur public et des organismes internationaux (qui curieusement enregistrent 10% de taux d'emploi informel). Le désengagement de l'Etat va donc de paire avec l'extension de l'emploi informel au Mali et donc l'échec du secteur privé (2% de taux d'emploi formel) à faire mieux que l'Etat, en tout cas sur le marché du travail.

Tableau 35. Informalité de l'emploi et secteurs d'activité (en % et milliers)

		Emploi informel	Emploi formel	Total
Age	15 - 24 ans	99%	1%	1 495
	25 - 35 ans	96%	4%	1 698
	36 - 40 ans	96%	4%	653
	41 - 64 ans	95%	5%	1 649
Diplôme	N'a pas été à l'école	99%	1%	4 059
	Aucun diplôme	97%	3%	1 078
	DEF	90%	10%	102
	CAP	55%	45%	66
	BT	43%	57%	92
	BAC	69%	31%	21
	BTS/DEUG	41%	59%	20
	Licence	45%	55%	47
	Master	29%	71%	4
	Doctorat	28%	72%	6
Type d'entreprise	Administration publique	13%	87%	116
	Entreprise publique	45%	55%	36
	Entreprise privée	98%	2%	3 959
	Entreprise associative/ONG	91%	9%	70
	Organisme international	10%	90%	1
	Personnel de maison	99%	1%	1 313
Secteur d'activité	Agriculture	100%	0%	3 667
	Industrie	96%	4%	437
	Service marchand	95%	5%	1 008
	Service non marchand	69%	31%	382
Total		**5 302**	**192**	**5 494**
% total		**97%**	**3%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.3. Relations de travail

Les relations de travail sont ici décrites à travers l'analyse de l'état des couvertures sociales du travailleur, l'existence et le fonctionnement du dialogue social sur le lieu de travail et les opportunités de promotion du capital humain sous formes de promotion et de formation offertes aux agents.

2.3.1. Couverture sociale

Au Mali, seulement 3% des travailleurs sont couverts en matière de protection et d'assistance sociale, soit le taux de l'emploi formel. La couverture comprend les allocations familiales, les avantages en espèces et en nature non inclus dans le salaire, les régimes de prévoyance sociale, la participation au bénéfice, l'assistance médicale en cas de maladie, etc. Le taux reste faible quelle que soit la strate, indépendamment du décile de revenu. On observe de légers décalages entre hommes et femmes en défaveur des femmes, entre milieu en défaveur de Bamako et entre déciles

en faveur des seuls deux derniers déciles (4-6% contre 2-3% pour tous les autres déciles, à l'exception du premier décile qui est à 0%). Il ne souffre d'aucun effet âge, éducationnel ou de toute autre caractéristique liée à l'activité économique.

Graphique 2. Existence de couverture sociale par strate, décile et sexe (en %)

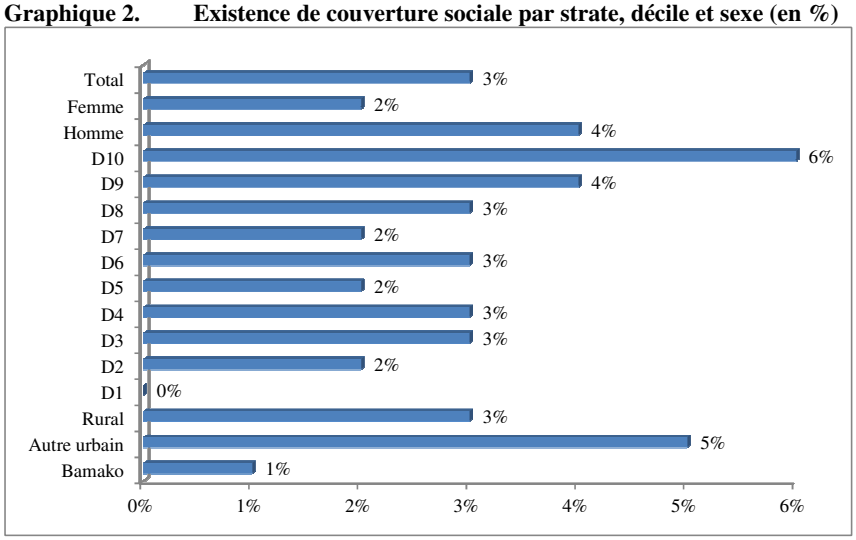

Source: EMOPP 2014

2.3.2. Dialogue social

Le dialogue social est apprécié à travers l'existence sur le lieu de travail d'organisations syndicales ou de tout autre groupement de travailleurs en tenant lieu comme par exemple les comités d'entreprises. De ce point de vue, seulement 5% des travailleurs déclarent l'existence de tels organismes de représentativité des actifs occupés sur leurs lieux de travail. Le taux est plus élevé en milieu urbain surtout dans les communes urbaines autres que celles de Bamako. Les hommes travaillent dans des structures plus dotées de tels organes de dialogue Etat – patronat – employés que les femmes. Le taux pour les travailleurs de décile 10 de niveau de vie de leurs ménages est trois fois plus important que la moyenne nationale (14%). Dans tous les cas, le taux augmente le long des déciles indiquant une contribution positive du dialogue social à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Graphique 3. Existence d'organisme de dialogue par strate, décile et sexe (en %)

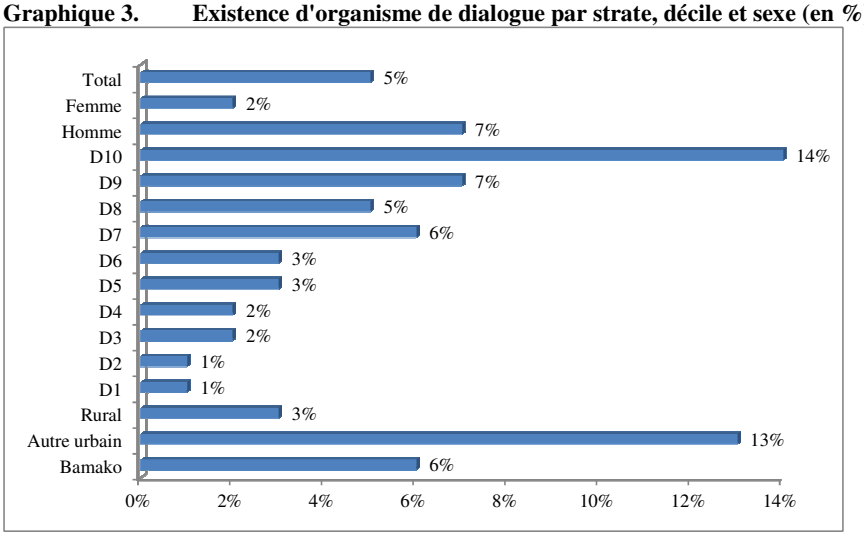

Source: EMOPP 2014

Un autre effet important de promotion du dialogue social est le niveau d'éducation des travailleurs, plus celui-ci est important plus sont présents sur le lieu de travail les organes de représentation des employés face aux employeurs, à leurs groupements et à l'Etat. Evidemment, un tel effet positif semble s'arrêter au niveau du secondaire puisque le taux baisse au niveau de la licence pour remonter ensuite un degré plus haut ensuite chuter drastiquement au degré supérieur. Plus significatif est le lien étroit entre dialogue social et type d'entreprise voire secteur d'activités. L'administration publique est le principal lieu de dialogue social, suivi des entreprises publiques dont on sait qu'il n'en reste plus grand monde depuis les programmes d'ajustement structurel des années 1980 et qui se sont poursuivis inlassablement jusqu'à nos jours sous diverses formes. Il faut noter l'inexistence totale de structure de dialogue social dans les organismes internationaux employeurs de travailleurs maliens.

Tableau 36. Existence d'organisme de dialogue et secteur (en % et milliers)

		Pas d'organe de dialogue	Existence d'organe de dialogue	Total
Diplôme	N'a pas été à l'école	98%	3%	4 059
	Aucun diplôme	95%	5%	1 078
	DEF	91%	9%	102
	CAP	66%	35%	66
	BT	62%	38%	92
	BAC	76%	24%	21
	BTS/DEUG	57%	43%	20
	Licence	69%	31%	47
	Master	30%	70%	4
	Doctorat	54%	46%	6
Type d'entreprise	Administration publique	32%	68%	116
	Entreprise publique	61%	39%	36
	Entreprise privée	97%	3%	3 959
	Entreprise associative/ONG	90%	10%	70
	Organisme international	100%	0%	1
	Personnel de maison	97%	3%	1 313
Secteur d'activité	Agriculture	98%	2%	3 667
	Industrie	94%	6%	437
	Service marchand	94%	6%	1 008
	Service non marchand	78%	22%	382
Total		**5 236**	**259**	**5 494**
% total		**95%**	**5%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.3.3. Promotion du capital humain

Ce que l'on appelle promotion du capital humain porte en réalité sur les opportunités de promotion du personnel et de formation continue, opportunités dont déclarent les répondants à l'enquête EMOP 2014 avoir bénéficié sur leur lieu de travail. Ce sont ainsi 9% des travailleurs qui auraient bénéficié de telles opportunités (500 mille au total sur les 5.5 millions d'actifs occupés), beaucoup plus pour les hommes que pour les femmes, un peu plus dans le milieu urbain hors de Bamako, un peu plus aussi dans la deuxième moitié supérieure des déciles à l'exception notoire du décile 5, soit donc un peu plus au-dessus de la médiane qu'en dessous.

Graphique 4. Existence de promotion par strate, décile et sexe (en %)

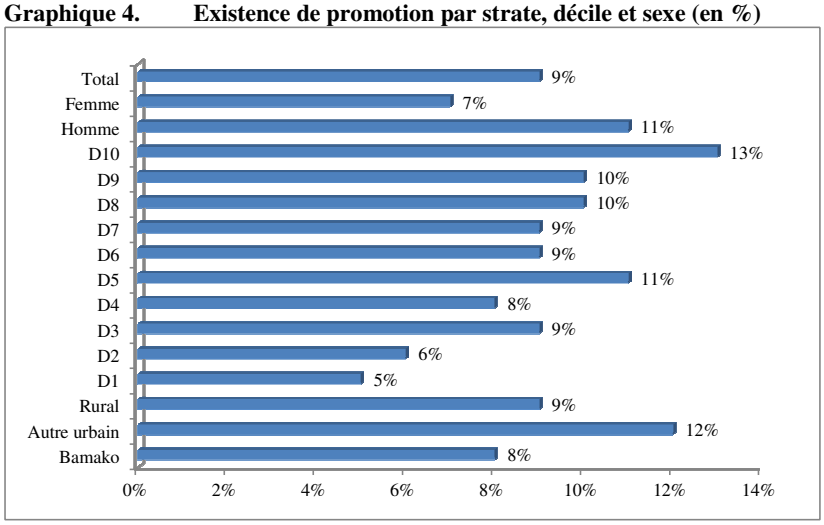

Source: EMOPP 2014

Davantage de promotion du capital, surtout de formation continue, est offerte aux agents des services non marchands comparativement aux autres, 17% de taux contre 9% dans l'industrie qui devrait tout autant en avoir besoin si le progrès technique pénétrait vraiment nos entreprises ce qui ne semble pas être le cas manifestement. L'existence d'opportunités de promotion du personnel croît avec le niveau de diplôme de l'agent, de 8-11% pour les non diplômés à 26% pour le BT, puis 31% pour le BTS jusqu'à 65% pour le master (l'équivalent de la maîtrise et un peu plus avant l'adoption définitive du système universitaire dit LMD – Licence, master, doctorat) ou 76% pou la licence.

Tableau 37. Opportunité de promotion sur le lieu de travail (en % et milliers)

		Non	Oui	Total
Diplôme	N'a pas été à l'école	92%	8%	4 059
	Aucun diplôme	89%	11%	1 078
	DEF	91%	9%	102
	CAP	78%	22%	66
	BT	74%	26%	92
	BAC	89%	11%	21
	BTS/DEUG	69%	31%	20
	Licence	76%	24%	47
	Master	35%	65%	4
	Doctorat	73%	27%	6
Secteur d'activité	Agriculture	91%	9%	3 667
	Industrie	91%	9%	437
	Service marchand	92%	8%	1 008
	Service non marchand	83%	17%	382
Total		**4 993**	**501**	**5 494**
% total		**91%**	**9%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

Sous sa forme d'opportunités de formation, la promotion du capital humain est encore plus marginale que la promotion du personnel, 2% de taux moyen, variant entre 1% pour les femmes à 3% pour les hommes. A l'exception du seul décile 4, les pauvres (déciles 1à 4) ne bénéficient pas de formation continue sur le lieu de travail. Cela va de 1-2% pour la classe moyenne inférieure à 3-5% pour la classe moyenne supérieure puis 9% pour les riches. Curieusement, il y a plus de formation dans le reste du milieu urbain qu'à Bamako et bien sûr plus à Bamako qu'en milieu rural.

Graphique 5. Existence de formation par strate, décile et sexe (en %)

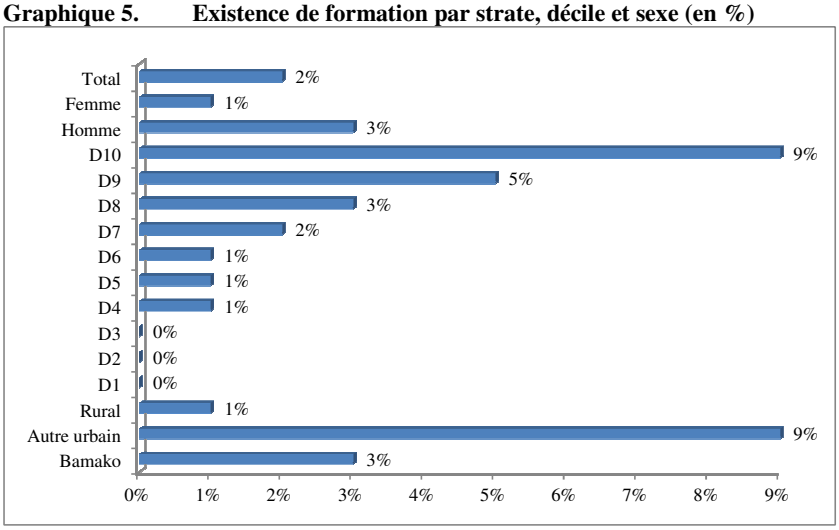

Source: EMOPP 2014

2.4. Risques professionnels

Autres éléments importants d'appréciation des caractéristiques du travail au Mali, ce sont les risques professionnels. Dans l'enquête emploi, ceux-ci ont été approchés par la pénibilité de l'emploi, sa dangerosité, les plaintes possibles liées au harcèlement sexuel sur le lieu de travail ou à des actes de discrimination.

2.4.1. Pénibilité de l'emploi

Plus de huit travailleurs, âgés de 15-64 ans faut-il le rappeler, sur dix estiment que leur travail est pénible, soit 4.5 millions d'agents sur les 5.5 millions, ce qui est énorme, dans le relatif comme dans l'absolu. Il faut préciser que la pénibilité a été suggérée dans le questionnaire de l'enquête à travers des situations de travail telles que rester longtemps débout, rester dans des postures pénibles, porter ou déplacer des charges lourdes, subir des secousses et vibrations, etc. Le taux est invariant par sexe (82%). Il est légèrement plus élevé en milieu rural qu'urbain donc les activités agricoles seraient davantage pénibles (subjectivement tout au moins) que toute autre activité économique, physique comme intellectuelle. On ne décèle pas vraiment de variation significative du taux de pénibilité le long des déciles de revenu, avec peut être un léger mieux pour les 3 derniers déciles mais de niveau inférieur à celui du premier décile, à moins de prétendre que les plus pauvres n'ont plus conscience de la pénibilité de leur emploi, heureux qu'ils seraient d'en avoir eu.

Graphique 6. Pénibilité par strate, décile et sexe (en %)

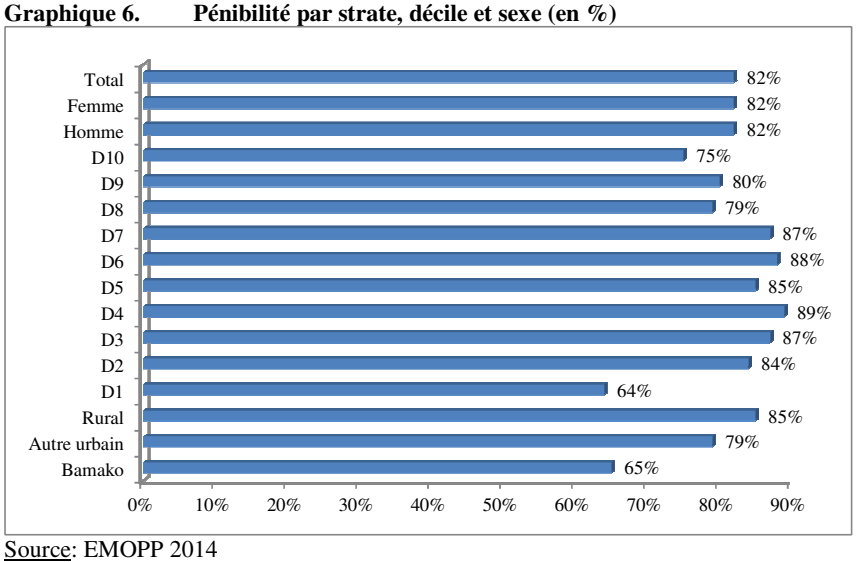

Source: EMOPP 2014

2.4.2. Dangerosité de l'emploi

La dangerosité de l'emploi est dans l'enquête, mesurée par des situations diverses décrites dans le questionnaire comme les risques infectieux, les risques de blessure ou d'accident, la respiration de fumées et autres risques possibles. Pour les deux tiers des travailleurs, ces risques seraient réels, ce qui est énorme, hommes et femmes indiquant surtout le même taux de dangerosité ce qui le rendrait encore plus crédible. Il est bien sûr plus élevé en milieu rural (71%) qu'en milieu urbain et moins élevé à Bamako (42%) que le reste urbain (63%). Il est beaucoup plus élevé dans les déciles de 2 à 6, soit les deux premiers déciles de la classe moyenne inférieure (déciles 5 et 6) et les trois derniers déciles de la classe des pauvres (déciles 2 à 4). La dangerosité est moins perçue dans les deux déciles extrêmes (56% chez les 10% les plus pauvres et 53% les 10% les plus riches), le premier pour insouciance des risques encourus sur le lieu de travail et le second pour s'en être prémunis en connaissance de cause.

Graphique 7. Dangerosité par strate, décile et sexe (en %)

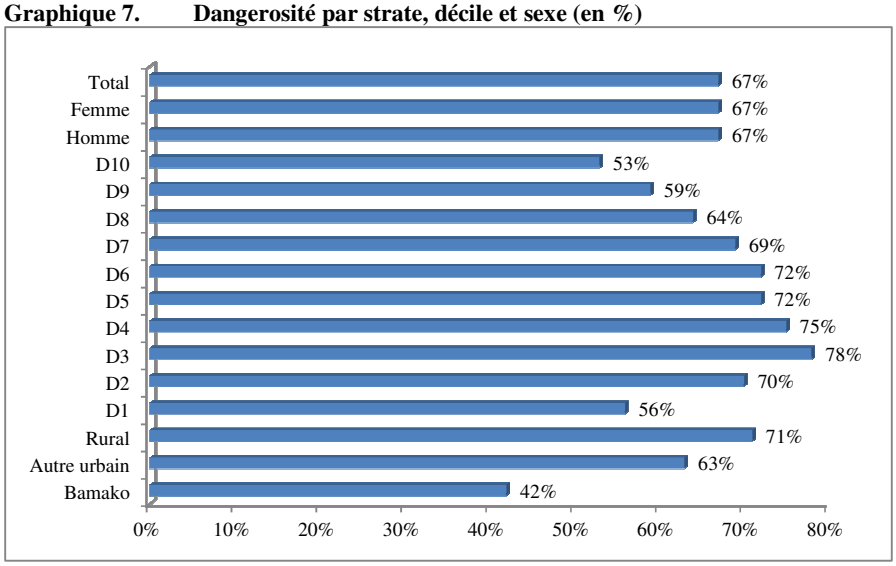

Source: EMOPP 2014

Les risques les plus élevés sont observés dans l'industrie puis dans l'agriculture. Les risques seraient moindres dans les services, marchands (49%) comme non marchands (41%). Par type d'entreprise, le secteur privé serait plus à risque que le secteur associatif ou encore plus que le secteur public (administration comme entreprises publiques). Par contre, il ne l'est pas plus que pour le personnel de maison, poste finalement le plus dangereux de tout. Il serait beaucoup moins dangereux de travailler dans un organisme international, vu que celui-ci est essentiellement dans les services,

humanitaires pour la plupart et donc non marchands. Par niveau de diplôme, il faut faire abstraction des master et doctorat et s'apercevoir que la dangerosité décroît le long des grades de diplôme, 70% pour aucun diplôme à seulement 25% pour la licence, au-delà duquel diplôme le risque augmente sans que l'on n'imagine véritablement pourquoi.

Tableau 38. Dangerosité du travail et secteur d'activité (en % et milliers)

		Non	Oui	Total
Diplôme	N'a pas été à l'école	32%	68%	4 059
	Aucun diplôme	30%	70%	1 078
	DEF	43%	57%	102
	CAP	44%	56%	66
	BT	58%	42%	92
	BAC	55%	45%	21
	BTS/DEUG	71%	29%	20
	Licence	75%	25%	47
	Master	50%	50%	4
	Doctorat	32%	69%	6
Type d'entreprise	Administration publique	46%	54%	116
	Entreprise publique	56%	44%	36
	Entreprise privée	33%	67%	3 959
	Entreprise associative/ONG	35%	65%	70
	Organisme international	79%	21%	1
	Personnel de maison	31%	69%	1 313
Secteur d'activité	Agriculture	27%	73%	3 667
	Industrie	23%	77%	437
	Service marchand	51%	49%	1 008
	Service non marchand	59%	41%	382
Total		**1 826**	**3 669**	**5 494**
% total		**33%**	**67%**	**100%**

Source: EMOPP 2014

2.4.3. Harcèlement sexuel sur le lieu de travail

Selon les codifications de l'enquête, le harcèlement sexuel pourrait être de la part de collègues de travail ou de la part de clients. Dans l'un ou l'autre cas et encore plus dans les deux à la fois on parle de harcèlement sexuel. Les résultats estiment son ampleur à 2% de l'ensemble des actifs occupés, soit environ 96 mille individus, des deux sexes d'ailleurs à parfaite égalité de taux, ce qui fait en valeur absolue davantage d'hommes que de femmes étant donné qu'il y a plus d'actifs occupés masculins que féminins, de 420 mille âmes d'écart. Le taux est également invariant par strate, ce qui donne plus de ruraux effectivement que d'urbains pour les mêmes raisons que pour le sexe. Par décile de revenu, on n'observe pas non plus de différence significative, le taux oscillant simplement entre 0 et 3% sans la moindre linéarité, ni dans un sens ni dans l'autre.

Graphique 8. Existence du harcèlement sexuel (en %)

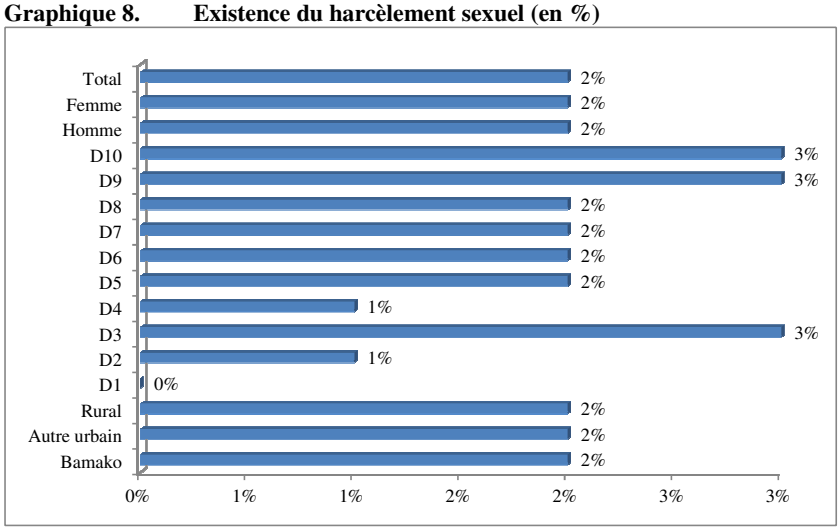

Source: EMOPP 2014

2.4.4. Discrimination

Les formes de discrimination retenues dans l'enquête EMOP 2014 sont celles relatives au sexe, à la religion, au handicap, au groupe ethnique d'appartenance, à l'appartenance politique, au milieu de provenance (urbain versus rural ou villageois versus citadin pour faire stigmatisation) voire à la localité de résidence ou encore au pays d'origine si né et/ou grandi ailleurs qu'au Mali, etc. Il est heureux que sur toutes ces formes, la discrimination reste marginale sur le lieu de travail. Elle toucherait 1% des actifs occupés, soit 66 mille âmes. Le phénomène serait quasiment inconnu à Bamako tandis qu'il est de 1% dans le milieu rural mais 2% dans le reste urbain. Le taux national s'observe le long de presque tous les déciles, à l'exception des déciles 2 et 3 puis du décile 10, deux déciles de pauvres et le seul décile des riches, tous à 2% de taux de discrimination.

Graphique 9. Existence de discrimination par strate, décile et sexe (en %)

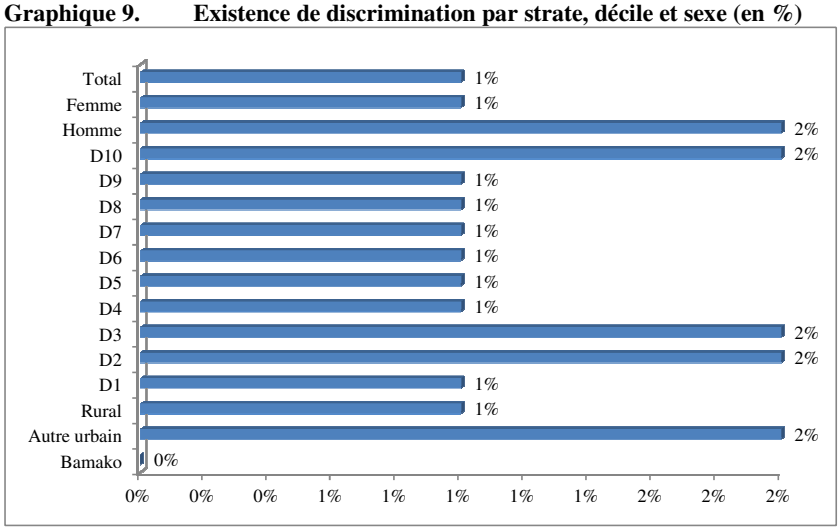

Source: EMOPP 2014

3. Déterminants du type de travail

Les différents types de travail dont on cherche à identifier les déterminants sont le statut d'indépendant agricole, celui d'indépendant non agricole, de salarié informel, de salarié privé formel et de salarié public formel. Le dernier type est pris pour référence dans la modélisation logistique multinomiale sur les déterminants identifiés.

3.1. Déterminants de l'emploi

A l'instar de l'analyse économétrique des déterminants du niveau de vie des ménages par des modèles logistiques de type multinomial (BIT, 2005) on peut, s'agissant du type particulier de travail que peut exercer un actif, y recourir également. Dans ce cas, on mesurera la probabilité d'occurrence de chaque type de travail (en référence à un type choisi e.g. l'emploi salarié formel public dont il est question aujourd'hui de trouver des substituts dans le secteur privé, déclaré moteur de la croissance et du développement et qui doit en outre faire reculer le travail indépendant non salarié) par le logarithme d'exercer un des types de travail tantôt rappelés.

On distinguera quatre groupes de variables susceptibles d'expliquer le type de travail qu'exerce un actif occupé. Ce sont les variables relatives au milieu de résidence de l'individu, les variables caractérisant le ménage, celles liées à l'expérience professionnelle et les caractéristiques démographiques individuelles des travailleurs. Le milieu de résidence est scindé en milieu rural, Bamako et autre milieu urbain. Les deux variables liées au ménage

sont la taille de celui-ci (en termes de nombre de membres du ménage) et de décile de revenu auquel appartient le ménage et donc le travailleur qui s'y trouve étant donné que tous les membres d'un même ménage sont supposés appartenir au même niveau de bien-être.

L'expérience professionnelle de l'individu est mesurée par l'ancienneté dans l'emploi, peu importe les entreprises dans lesquelles cette expérience a été obtenue, soit sur le lieu courant de travail, soit antérieurement dans une ou plusieurs autres entreprises, soit encore sur différents postes de travail dans la même entreprise ou chaîne d'entreprises. Quant aux caractéristiques démographiques individuelles des travailleurs, l'on a retenu le sexe, l'âge, le niveau d'éducation achevé et le diplôme obtenu.

Chacune des variables retenues peut influer positivement ou négativement, directement ou par divers truchements, le statut de travail de l'actif occupé. L'analyse des résultats du modèle édifie à cet effet et permet d'en tirer les conséquences pour la promotion de l'emploi salarié formel au Mali.

3.2. Modélisation économétrique de la probabilité d'exercer un type de travail

La probabilité d'exercer tel type d'emploi plutôt que tel autre est estimée, sur le logiciel SPSS, à l'aide d'un modèle logistique ordonné avec comme variables explicatives (quantitatives et qualitatives réunions) les déterminants indiqués plus haut. Le modèle précise si ces déterminants permettent de prédire la variable d'intérêt (à savoir le type d'emploi) à des niveaux supérieurs au hasard (Tenenhaus, 2007). Les résultats aident également à trouver un bon compromis entre forte sensibilité et forte spécificité, la sensibilité étant la capacité à prédire un évènement (e.g. l'exercice d'un travail salarié formel) tandis que la spécificité est la capacité à prédire un non-évènement (prédire de l'emploi informel dans un monde d'informalité).

le principe de la méthode est de calculer les coefficients de régression de façon itérative i.e. à partir de certaines valeurs de départ, vérifier si les coefficients estimés sont bien ajustés aux données, corriger les coefficients, réexaminer le bon ajustement des valeurs estimées, etc. jusqu'à ce qu'aucune correction ne puisse atteindre un meilleur résultat (Desjardins, 2005). La méthode a l'avantage de ne pas exiger une distribution normale des prédicteurs ni l'homogénéité des variances cependant elle nécessite d'examiner les corrélations entre les prédicteurs avant de procéder à l'élaboration du modèle car elle est très sensible à la multicolinéarité entre prédicteurs. Lorsque certains prédicteurs sont fortement corrélés, il est

préférable d'en éliminer puisqu'il s'agit probablement de variables redondantes.

Les valeurs des pseudo R^2, Cox and Snell de 0.257, Nagelkerke de 0.300 et dans une moindre mesure MCFadden de 0.153, tous 3 fournis dans l'output du logiciel, montrent une certaine association entre les déterminants ci-dessus rappelés et la variable dépendante. Ces valeurs représentent des estimations de la variance expliquée par le modèle. Plus elles sont élevées, plus la probabilité prédite par le modèle s'approche de la valeur observée.

Le test de ratio de vraisemblance montre que l'introduction de chacune des variables explicatives retenues, quelles qu'elles soient, apporte significativement à l'explication de la variance de la variable dépendante.

Tableau 39. Tests de ratio de vraisemblance

Effets des facteurs	Likelihood Ratio Tests		
	Chi-Square	df	Sig.
Constante	0.000	0	
Age	952.485	4	.000
Taille du ménage	122.329	4	.000
Ancienneté emploi	1322.568	4	.000
Strate	2317.490	8	.000
Sexe	296.164	4	.000
Education	2528115.479	16	.000
Diplôme	2533894.045	16	.000
Décile de revenu	599.653	36	.000

La lecture des résultats de la régression nécessite de définir, au préalable la notion de Odds-ratio, coefficients B dans le tableau de résultats. Egalement appelé rapport des chances, rapport des cotes ou risque relatif rapproché, c'est une mesure statistique exprimant le degré de dépendance entre des variables aléatoires qualitatives. Les valeurs des odds-ratios représentent le nombre de fois d'appartenance à un groupe lorsque la valeur du prédicteur augmente d'une unité.

A titre d'illustration, la probabilité pour un individu d'être salarié privé informel est significativement impactée par l'âge, l'ancienneté dans l'emploi, la strate, le sexe et le décile de revenu du ménage. Par contre, la taille du ménage n'agit pas significativement sur la probabilité qu'un individu soit salarié privé informel.

Tableau 40. Régression logistique (Coefficients de régression de la probabilité de salarié privé informel)

	B=log(Odd-ratio)	Std. Error	Wald	df	Sig.	Exp(B)
Constante	-13.121	14.679	.799	1	.371	
Age	-.024	.008	8.425	1	.004	.976
Taille	-.010	.010	.957	1	.328	.990
Ancienneté emploi	-.029	.009	9.303	1	.002	.972
Bamako	3.752	.424	78.238	1	.000	42.590
Autre urbain	.538	.181	8.857	1	.003	1.712
Milieu rural (Référence)	0			0		
Femme	-.780	.163	22.970	1	.000	.459
Homme (Référence)	0			0		
D1	.722	.391	3.417	1	.065	2.058
D2	.866	.372	5.410	1	.020	2.376
D3	1.009	.366	7.577	1	.006	2.742
D4	.889	.345	6.657	1	.010	2.433
D5	1.101	.338	10.592	1	.001	3.008
D6	.899	.317	8.030	1	.005	2.458
D7	.920	.305	9.080	1	.003	2.509
D8	1.142	.286	15.965	1	.000	3.132
D9	.568	.257	4.882	1	.027	1.766
D10 (Référence)	0			0		

Dans la lecture du tableau, on notera par exemple que le fait d'être femme diminue la probabilité d'occuper un emploi salarié privé informel de 54% (0.459-1) comparativement au fait d'être homme. La taille du ménage agit négativement aussi mais son coefficient n'est pas significativement non nul, à la différence de l'ancienneté qui agit significativement et négativement avec une diminution de la probabilité de 3% lorsque l'ancienneté augmente d'une année. A contrario, le fait de résider en autre milieu urbain accroît cette probabilité de 71% comparativement au milieu rural. Les déciles de revenu participent de la même hausse, bien sûr à des seuils différents, 7% d'erreur pour le décile 1, 3% pour le décile 9, 2% pour le décile 2 et beaucoup moins d'erreur pour les autres déciles (à peine 1%).

Dans l'ensemble, le modèle prédit correctement plus de trois quarts (78%) de la classification observée des individus. Autrement dit, les individus pour lesquels la prédiction de statut de travail est identique à l'observation constituent 78% de l'ensemble. Le plus fort taux de prédiction correcte est pour les indépendants agricoles (93%) suivis des indépendants non agricoles (60%). A l'inverse, les plus faibles taux s'observent pour les salariés informels (17%) et les salariés privés formels (1%). Ces chiffres correspondent à des erreurs de prédiction de 7% sur les indépendants agricoles, 40% sur les indépendants non agricoles, 83% sur les salariés informels et 99% sur les salariés privés formels.

Tableau 41. Classification

		Prédit							
		Indépendant agricole	Indépendant non agricole	Salarié informel	Salarié privé formel	Salarié public formel	Total	Total %	Pourcentage correct
Observé	indépendant agricole	9 592	600	23	2	48	10 265	62.3%	93.4%
	indépendant non agricole	1 310	2 711	308	0	175	4 504	27.3%	60.2%
	Salarié informel	146	541	186	1	199	1 073	6.5%	17.3%
	Salarié privé formel	14	46	13	1	97	171	1.0%	0.6%
	Salarié public formel	16	50	19	1	373	459	2.8%	81.3%
	Total	11 078	3 948	549	5	892	16 472		78.1%
	Total %	67.3%	24.0%	3.3%	0.0%	5.4%			
	Sensitivité	86.6%	68.7%	33.9%	20.0%	41.8%			
	Spécificité	12.5%	77.2%	64.3%	62.3%	65.6%			
	Erreur	6.6%	39.8%	82.7%	99.4%	18.7%			

Il y a 67% d'indépendants agricoles prédits contre 93% d'observés, 24% d'indépendants non agricoles prédits contre 60% d'observés, 3% de salariés informels prédits contre 17% d'observés, aucun salarié privé formel contre moins de 1% d'observé. Ces prédictions sont particulièrement bonnes pour les indépendants agricoles où le sensitivité est supérieure à la spécificité. Les résultats indiquent également que pour les autres types de travail, les prédictions des non salariés privés informels parmi ces autres types sont plus fortes, la spécificité étant supérieure à la sensitivité.

Conclusions

La faiblesse du salariat est dommageable au niveau de vie des ménages quand on voit que le salariat augmente le long des déciles de bien-être. Aussi, près de 6 salariés formels sur 10 sont dans le décile 10 de bien-être, celui des riches et 3 autres sur 10 dans les déciles 8 et 9, soit ceux de la classe moyenne supérieure. A peine 1% des salariés formels sont dans la classe des pauvres.

Malgré que le travail salarié formel soit à forte intensité de diplôme, il discrimine les jeunes même lorsqu'ils sont diplômés, ce qui marque une sorte de stagnation de ce type moderne de salariat. C'est la conséquence du désengagement de l'Etat, principal employeur jusqu'ici des salariés formels, le secteur privé marchand n'étant pas encore à mesure de combler le vide encore moins faire face à l'élargissement de la base d'employables, dont de plus en plus de jeunes diplômés. L'administration publique reste encore un des principaux pourvoyeurs d'emploi salarié formel.

La rémunération du travail sous forme de salaire fixe est le trait dominant du système formel d'activité et donc sa raréfaction est un signe d'informalisation croissante de l'économie.

Puisque, et plus généralement, l'emploi exclusivement informel est le quotidien des 5 premiers déciles de revenu, chercher à passer de l'emploi informel à l'emploi formel n'est pas simplement une question de conformer les employeurs à la légalité mais aussi et surtout un moyen de lutte contre la pauvreté et un moyen de promotion de la femme étant donné que le taux d'informalité des femmes est supérieur à celui des hommes.

Il faut dire qu'au Mali, le désengagement de l'Etat est allé de paire avec l'extension de l'emploi informel et donc l'échec du secteur privé (2% de taux d'emploi formel) à faire mieux que l'Etat, en tout cas sur le marché du travail. C'est dire la difficulté de faire rentrer le marché malien du travail, sur lequel prédomine le type informel comme cela a été indiqué avec un salariat encore très marginal, dans les paradigmes d'une économie moderne de marché, sinon un vrai défi à relever.

Références bibliographiques

Séverin Aimé Blanchar Ouadika (2009): Pauvreté et marché du travail en milieu urbain, Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM 2005), janvier

Gilles Raveaud (2006): La stratégie européenne pour l'emploi – Une politique d'offre de travail, juillet-septembre Travail et emploi n° 107

Julie Desjardins (2005): L'analyse de régression logistique, Tutorat in Quantitative methods for psychology, vol. 1(1), p. 35-41

Michel Tenenhaus (2007): La régression logistique, HEC

Economie du travail 1_Forté_UdS_Janvier 2012: Plan indicatif

Isabelle Bensidoun, Aude Sztulman (2015): Egypte 1998-2012 – De l'emploi public protégé à l'emploi informel précaire, un marché du travail en déshérence, CEE, Document de travail, n° 182, avril

INSEE (2014): Les revenus et le patrimoine des ménages, Edition 2014, juin